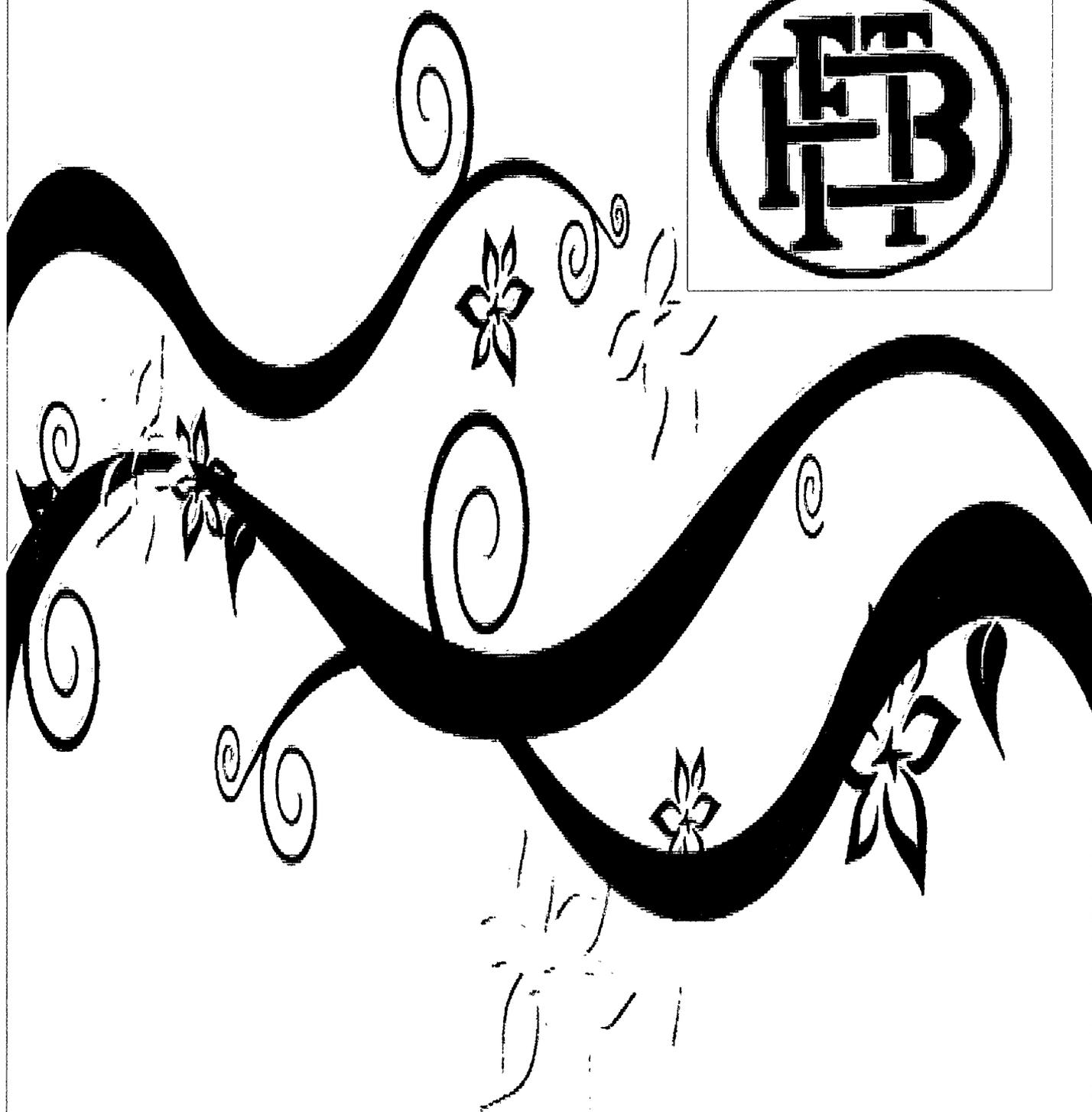
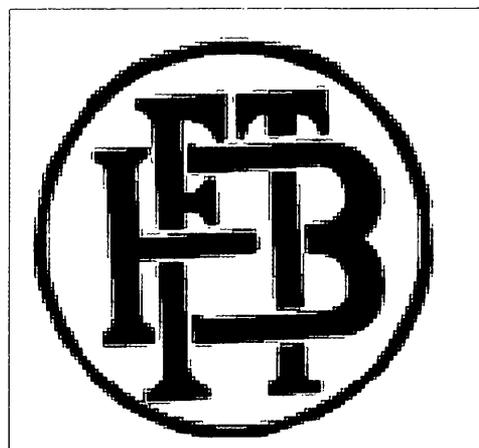


RAPPORT ANNUEL 2015



SOMMAIRE

Composition du Conseil d'Administration.....	2
I – LA CONJONCTURE ECONOMIQUE ET FINANCIERE	
Environnement International.....	3
Conjoncture Economique Nationale.....	5
II – ACTIVITE DE LA BANQUE FRANCO-TUNISIENNE	
Les ressources.....	11
Les emplois	14
Activité de la Trésorerie.....	17
Les opérations avec l'étranger.....	19
Les ressources humaines.....	21
Les résultats.....	22
III – LES ETATS FINANCIERS	
Bilan (actif, passif et capitaux propres) au 31 décembre 2015.....	25
Etat des engagements hors bilan au 31 décembre 2015.....	26
Etat de résultat au 31 décembre 2015.....	27
Etat des flux de trésorerie au 31 décembre 2015.....	28
IV – NOTES AUX ETATS FINANCIERS	
V – RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	
VI – RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE	

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du Conseil

- Monsieur KHALED FENDRI

Directeur Général

- Monsieur SAMI DJEBALI

Messieurs :

- ALI LAHIOUEL : Administrateur représentant la STB.

Madame:

- SALOUA MOUSCOU : Administrateur représentant la STB FINANCE.

Commissaires aux comptes :

- Cabinet SNJ/IMAC.
- Cabinet C F A.

ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Dans son rapport sur les perspectives économiques dans le monde paru au mois de janvier 2016, Le Fonds Monétaire International (FMI) a révisé à la baisse ses prévisions de la **croissance économique mondiale** attendue pour 2016 qui devrait s'établir à 3,4% et à 3,6% pour l'année suivante, contre des prévisions précédentes de 3,6% et 3,8% respectivement, et 3,1% enregistrés en 2015. Le FMI a, par ailleurs, signalé que les perspectives de croissance dans le monde demeurent sujettes à plusieurs risques, notamment le ralentissement économique généralisé dans les pays émergents et le rééquilibrage de l'économie chinoise, outre le recul des prix mondiaux des produits de base et l'abandon de la politique monétaire ultra accommodante aux Etats-Unis. La révision à la baisse a concerné aussi bien les pays avancés que les pays émergents. Ainsi, pour

Les **pays avancés**, le FMI prévoit qu'une reprise modérée et inégale devrait se poursuivre avec une réduction progressive des écarts de production. En effet, le taux de croissance économique dans ces pays devrait atteindre 2,1% en 2016 et 2017 (contre des estimations antérieures de 2,2% pour chacune des deux années), alors qu'il a été de 1,9% l'an passé. Quant aux **pays émergents et en développement**, les prévisions demeurent mitigées et la situation économique reste entachée de plusieurs risques dans de nombreuses économies, notamment le ralentissement et le rééquilibrage de l'économie chinoise, la chute des cours des prix internationaux des produits de base outre la persistance des tensions dans certains grands pays émergents qui devraient affecter encore leurs perspectives de croissance. De surcroît, même si un léger raffermissement de l'activité est attendu dans les deux prochaines années, en dépit du ralentissement actuel en Chine, il demeure attribuable principalement aux prévisions d'un redressement partiel de la croissance dans les pays qui sont actuellement en difficultés, à l'instar du Brésil, de la Russie et de certains pays du Moyen-Orient. Ce constat a amené ainsi le FMI à abaisser ses prévisions de croissance pour ce groupe de pays à 4,3% en 2016 et 4,7% en 2017 (contre 4,5% et 4,9%, précédemment) après 4% enregistrés en 2015.

Pour les **Etats-Unis**, le Fonds s'attend à ce que l'activité économique demeure résiliente, en relation surtout avec des conditions financières qui restent globalement accommodantes et une consolidation aussi bien du marché de l'immobilier résidentiel que du marché du travail. Cependant, la hausse du dollar pourrait continuer d'affecter l'activité manufacturière, et la baisse des prix du pétrole devrait peser sur le rythme des investissements dans le secteur. Dans ce cadre, le taux de croissance dans ce pays devrait s'établir à 2,6% en 2016 et 2017 (contre des estimations précédentes de 2,8% pour les deux années et 2,5% enregistrés en 2015).

Concernant la **Zone Euro**, le FMI a signalé que la vigueur de la consommation privée, qui est due dans une large mesure à la baisse de l'inflation et aux conditions financières accommodantes résultant d'une politique monétaire de plus en plus souple de la BCE, a plus que compensé l'affaiblissement des exportations nettes. Ainsi, il est attendu que le taux de croissance dans la zone soit de l'ordre de 1,7% en 2016 et 2017 (contre des prévisions antérieures de 1,8% et 1,7%, respectivement) après un taux de 1,5% enregistré au cours de l'année dernière.

Au **Japon**, la croissance devrait également s'accélérer en 2016, en rapport avec une politique budgétaire plus souple et le repli des prix du pétrole outre le maintien de conditions financières accommodantes et l'accroissement des salaires. Ainsi, le taux de croissance dans ce pays devrait atteindre 1% en 2016 avant de baisser à 0,3% en 2017 (contre des prévisions précédentes de 1% et 0,4%, respectivement). Le taux de croissance enregistré en 2015 a été de 0,6%.

S'agissant de la **situation de l'emploi**, le taux de chômage s'est stabilisé aux Etats-Unis au niveau de 5% en décembre 2015, et ce, pour le troisième mois consécutif. Pour l'ensemble de 2015, ce taux s'est établi à 5,3% contre 6,2% une année auparavant. Dans la Zone Euro, le taux de chômage a enregistré un léger repli pour s'établir à 10,4% en décembre 2015 contre 10,5% le mois précédent, et à 11,1% pour toute l'année 2015 contre 11,6% l'année dernière.

De son côté, l'indice des **prix internationaux de produits de base** du Fonds Monétaire International a poursuivi sa baisse, au mois de décembre 2015 pour le sixième mois consécutif, soit une régression de 7,1%, d'un mois à l'autre, en relation surtout avec la chute des prix de l'énergie (-12,9%). En glissement annuel, l'indice général des prix a connu une baisse de 30,5%, au même mois, ayant touché les prix de l'ensemble des groupes de produits, surtout l'énergie (-38,9%) et les métaux (-29,4%). Pour l'ensemble de l'année 2015, l'indice général des prix s'est contracté de 35,3% par rapport à l'année dernière, sachant que cette tendance a concerné les prix de l'ensemble des groupes de produits.

Concernant l'évolution des prix, les niveaux de **l'inflation** ont enregistré une évolution contrastée dans les principaux pays industrialisés, tout en demeurant globalement à des niveaux très bas. En effet, aux Etats-Unis, ce taux a atteint son plus haut niveau depuis le début de l'année, soit 0,7% en glissement annuel, au mois de décembre 2015, contre 0,5% le mois précédent. Dans la Zone Euro, le taux d'inflation a atteint 0,2% en décembre dernier contre 0,1% un mois plus tôt. Cette faiblesse de l'inflation est attribuable, principalement, à la chute des prix de l'énergie.

S'agissant des **politiques monétaires**, la **Réserve Fédérale Américaine (FED)** a plutôt opté pour le statu quo, lors de la réunion du mois de janvier 2016, et a maintenu le taux d'intérêt cible des fonds fédéraux dans une fourchette de 0,25 % à 0,50 % après l'avoir relevée de 25 points de base au mois de décembre dernier. Ainsi, La FED anticipe que l'évolution de la conjoncture économique ne permettrait que des hausses graduelles des taux d'intérêt directeurs et estime que le contexte économique et financier actuel ne justifiait pas une hausse supplémentaire. En effet, la chute des principaux indices boursiers depuis le début de l'année et la grande volatilité des marchés financiers ont été de bonnes raisons pour dissuader la FED de procéder à un deuxième relèvement de son principal taux directeur.

De son côté, la **Banque Centrale Européenne (BCE)** a décidé, lors de sa réunion tenue au début du mois de décembre dernier, de réduire le taux d'intérêt de la facilité de dépôt de dix points de base pour s'établir à -0,3%. Le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement et celui de la facilité de prêt marginal demeurent inchangés, à respectivement 0,05 % et 0,3 %. Toutefois, le volume des achats de titres reste inchangé à 60 milliards d'euros par mois. La BCE a également décidé de prolonger de six mois l'échéance prévue de la fin du programme d'achat d'actifs, soit en mars 2017, et a élargi la panoplie des titres achetés pour inclure les instruments de dettes émis par les administrations régionales et locales de la Zone Euro.

Concernant les **marchés financiers internationaux**, l'évolution des indices des principales bourses internationales a été contrastée en 2015. En effet, l'indice américain Dow Jones a clôturé l'année en baisse de 2,2% affecté par le resserrement de la politique monétaire aux Etats-Unis et l'appréciation du dollar. Par contre, la plupart des bourses européennes ont terminé en hausses soutenues par les mesures de soutien de la BCE. En particulier, l'indice CAC 40 a progressé de 8,5%. Pour sa part, le Nikkei Japonais a augmenté de 9,1% sur l'année, malgré l'impact du ralentissement de l'économie chinoise.

Au début de l'année 2016, les principales **bourses internationales** ont connu une baisse sensible au mois de janvier 2016, en relation surtout avec la chute des bourses en Chine, au cours de la première semaine du mois, suite aux craintes du ralentissement de l'économie de ce pays, outre le repli sensible des prix du pétrole et son impact négatif sur la situation des compagnies opérant dans le secteur, en particulier.

Quant aux **marchés des changes internationaux**, ils ont été marqués, en 2015, par l'appréciation du dollar, en particulier face à l'euro (de près de 10%), soutenu par la perspective de hausse des taux par la Fed qui s'est finalement matérialisée en décembre, alors que les autres banques centrales, notamment la BCE, ont au contraire accentué leurs mesures expansives. Au début de l'année 2016, l'évolution de ces marchés a été caractérisée par une volatilité accrue des cours de change avec une orientation à la hausse, la plupart du temps, du cours de l'euro vis-à-vis du dollar qui a atteint 1,0831 dollar, au terme du mois de janvier courant, en rapport surtout avec la montée des inquiétudes concernant l'impact du resserrement de la politique monétaire américaine et du ralentissement de l'économie chinoise sur les perspectives de l'économie mondiale.

CONJONCTURE NATIONALE

ACTIVITE ECONOMIQUE

Activité économique : La situation économique demeure fragile avec une faible croissance économique en 2015 et une reprise modeste attendue pour 2016.

L'activité économique pour l'année 2015 aurait enregistré une stagnation voire même une récession dans les principaux secteurs productifs à l'exception de celui de l'agriculture et pêche qui a bénéficié de la récolte exceptionnelle de l'huile d'olive.

En effet, les retombées des événements terroristes ont lourdement pesé sur l'activité dans les services marchands, en particulier sur le tourisme et le transport dont les principaux indicateurs ont connu une forte détérioration même par rapport à ceux réalisés en 2011. Egalement, les principales branches des industries manufacturières, hormis les industries agroalimentaires, ont connu une contraction malgré la reprise modérée de la croissance économique dans la Zone Euro. Pour leur part, les principaux secteurs des industries non manufacturières, notamment l'activité minière et à un degré moindre l'activité énergétique, ont affiché un fléchissement.

S'agissant de l'année 2016, les prévisions initiales tablent sur une reprise économique modeste avec un taux de croissance de 2,5%. Cette performance semble insuffisante pour faire face aux défis majeurs pour l'économie tunisienne, notamment en matière de création d'emploi. Il y a lieu de signaler que le taux de chômage a atteint, au cours du troisième trimestre de 2015, 15,3% correspondant à 612,1 mille chômeurs dont 242 mille de diplômés de l'enseignement supérieur.

Suite au manque de pluies sur les différentes régions du pays, la campagne agricole 2015-2016 devrait connaître des difficultés, notamment pour les grandes cultures. Il y a lieu de rappeler que les superficies programmées pour la céréaliculture sont estimées à 1.450 mille hectares dont 85 mille en irrigué.

Concernant le **secteur de l'arboriculture**, la production de l'huile d'olive est estimée à 150 mille tonnes pour la campagne 2015-2016 contre une récolte exceptionnelle de 340 mille la campagne précédente et une moyenne de 165 mille tonnes durant les deux dernières décennies. Par ailleurs, **la production de dattes** en 2015 a augmenté de 10,3% pour se situer à 246 mille tonnes dont 182,5 mille de « deglet-nour ». Par contre, **la production d'agrumes**, pour la campagne 2015-2016, est estimée à 380 mille tonnes, en baisse de 5% par rapport à la production réalisée durant la campagne écoulée.

Pour sa part, la **filière laitière** a enregistré, au cours des onze premiers mois de 2015, une progression de la production de lait frais de 6,1% contre 5,6% une année auparavant pour atteindre 1,2 million de tonnes, ce qui a permis d'accroître les quantités collectées de 7,3%. Le taux de collecte s'est amélioré de 0,7 point de pourcentage, passant de 63,9% à 64,6%, d'une période à l'autre.

Quant à la production de **viandes rouges**, elle a connu au terme du mois de novembre 2015, un ralentissement de son rythme d'accroissement (0,2% contre 2,7% durant la même période de 2014) pour se situer à 117,9 mille tonnes.

S'agissant du **secteur de la pêche et de l'aquaculture**, la production a connu, au cours des onze premiers mois de 2015, un repli de 3% par rapport à la même période une année auparavant, revenant à 112,8 mille tonnes. Cette évolution est imputable à la baisse de 2,7% de la pêche au poisson bleu qui constitue le premier mode de pêche et la quasi-stagnation de la pêche côtière. Ces deux modes assurent ensemble environ 70% de la production totale.

Pour ce qui est de **la balance alimentaire avec l'extérieur**, elle s'est soldée, en 2015, par un déficit de seulement 91,1 MDT contre un déficit de 1.380,5 MDT l'année précédente, suite à l'accroissement des exportations à un rythme nettement plus rapide que celui des importations, soit 78% et 9%, respectivement. Il y a lieu de signaler que les recettes de l'huile d'olive ont atteint 1.892 MDT, soit environ 52% des exportations des produits alimentaires et contribuant d'environ 88% à leur hausse. Ainsi, le taux de couverture s'est fortement consolidé de 37,9 points de pourcentage par rapport à 2014 pour atteindre 97,6%.

L'indice général de la production industrielle (base 100 en 2010) a accusé, au cours des onze premiers mois de 2015, un fléchissement à un rythme plus accentué, soit -1,8% contre -1,2% durant la même période une année auparavant. Cette évolution est imputable à la poursuite de la baisse de la production énergétique (-6%), sous l'effet de la contraction de la production des produits pétroliers et gaziers de 6,7%, et à la forte détérioration de la production minière (-18,1%) suite au repli de la production des phosphates de 22,3%.

En revanche, la production dans les industries manufacturières a connu une légère hausse à un rythme moins rapide qu'une année auparavant, soit 0,2% contre 1%. La reprise de la production des industries agroalimentaires (7,2% contre -0,2%) et la hausse de la production des industries diverses (0,8% contre 4,5%) ont compensé la baisse qu'ont connue les autres secteurs, en particulier les industries chimiques (-7% contre -1,6%), les industries du textile et habillement, cuirs et chaussures (-1,6% contre -2%), les industries de matériaux de construction, céramique et verre (-1,4% contre 5,5%) et les industries mécaniques et électriques (-0,5% contre 2,3%).

En relation avec l'atonie de l'activité des principaux secteurs de l'industrie, les importations de biens d'équipement et celles des matières premières et demi-produits ont

enregistré, en 2015, un fléchissement de 4,2% et 3,4%, respectivement, contre une hausse de 10% et 6,6% une année auparavant. En revanche, la consommation d'électricité de haute et moyenne tensions dans le secteur industriel a connu une légère hausse de 1,6%, au cours des onze premiers mois de 2015, contre 1,4% durant la même période une année auparavant.

Concernant **les échanges commerciaux du secteur industriel avec l'extérieur**, les exportations des industries manufacturières hors agroalimentaires ont enregistré, en 2015, une baisse de 1,2% contre une hausse de 8,7% une année auparavant, sous l'effet notamment du fléchissement des exportations des industries du textile et habillement, cuirs et chaussures (-7,1% contre 3,8%) et celles des industries mécaniques et électriques (-1,1% contre 11,7%) et ce, malgré la légère reprise économique enregistrée dans les principaux pays partenaires, notamment ceux de la Zone Euro. S'agissant du **secteur énergétique** et malgré le repli des exportations à un rythme plus rapide que celui des importations, soient 46,9% et 27,1% respectivement, le déficit commercial du secteur ne s'est que légèrement amélioré de 6,8% en 2015 pour se situer à 3.391,6 MDT. En revanche, le taux de couverture des importations par les exportations a diminué de 13,8 points de pourcentage revenant de 50,7% à 36,9%, d'une année à l'autre.

Les chocs sécuritaires qu'a connus le pays en 2015, au début et en pleine saison touristique, ont largement approfondi la dégradation du secteur touristique. En revanche pour le mois de décembre, les principaux indicateurs de **l'activité touristique** ont poursuivi leur baisse mais à un rythme moins accentué que les mois précédents, en particulier pour les nuitées touristiques globales (-38% et -52,3% par rapport au même mois de 2014 et 2010, respectivement), les entrées de touristes étrangers (-12% et -25,8%) et les recettes touristiques (-55,3% et -58,4%).

Sur l'ensemble de l'année 2015, le repli des **entrées de touristes étrangers**, revenant à 4,2 millions de personnes, a atteint 30,8% et a concerné, principalement, les touristes européens (-53,6%), notamment les Français (-35,5%), les Allemands (-48,7%), les Anglais (-51%) et les Italiens (-67%). Pour leur part, les flux de touristes maghrébins ont terminé l'année en baisse de 10,9%, suite au repli des entrées des libyens (-30,9%) et ce, malgré la hausse du nombre de touristes algériens de 15,4%.

De même, **les nuitées touristiques globales** se sont inscrites en baisse de 44,4%, par rapport à 2014, se situant à 16,2 millions d'unités. Une contraction qui a concerné toutes les zones touristiques, notamment celles de Monastir-Skanés (-56,3%), Mahdia (-54,7%), Djerba-Zarzis (-50,1%) et Nabeul-Hammamet (-46,6%).

Dans ce contexte, **les recettes touristiques** ont enregistré, au cours de la même année, une chute de 35,1%, en comparaison avec leur niveau de 2014, pour revenir à environ 2.355 MDT.

En rapport avec la baisse de l'activité touristique en décembre 2015 à un rythme moins accentué, le recul du **trafic aérien de passagers** a connu, au cours du même mois, une certaine atténuation (-9,9% en glissement annuel contre -13,8% au cours du même mois de 2014).

Sur l'ensemble de l'année 2015, le fléchissement du trafic aérien a atteint 32%, portant sur un nombre total d'environ 7,3 millions de passagers. Ce repli a résulté de celui sur les lignes internationales (-33,6%). Par aéroport, l'évolution de l'activité a été négative dans la plupart des aéroports, notamment ceux de Tunis-Carthage (-10,5%), de Djerba-Zarzis (-40%), de Monastir (-55%) et d'Enfidha-Hammamet (-60,6%).

L'**indice général des prix à la consommation** a enregistré, au cours du mois de décembre 2015, une hausse de 0,2% par rapport au mois précédent contre 0,1% au mois de novembre, suite notamment à la hausse des prix des articles d'habillement (1,3%) et ce, malgré la baisse de ceux des produits alimentaires de boissons (-0,1%) et du tabac et boissons alcoolisés (-4%).

En termes de glissement annuel, une décélération des prix a été observée au cours des derniers mois de 2015 et le taux d'inflation s'est établi à 4,1% au mois de décembre, en nette baisse par rapport au même mois de 2014 et 2013 (soient 4,8% et 5,7%, respectivement). Cette détente est en grande partie attribuable à la décélération du rythme d'évolution des prix des produits alimentaires (3,3% contre 4,2% en 2014) et des tarifs du transport (1,7% contre 3,2%), outre la baisse de ceux des communications (-3% contre -1,2%).

Quant à l'**inflation moyenne**, elle s'est établie en 2015 au même niveau enregistré une année auparavant, soit 4,9%. Le taux d'inflation des produits alimentaires et celui des produits manufacturés ont connu une décélération de leur rythme de progression pour atteindre, en moyenne, 5,2% et 4,8%, respectivement, contre 5,4% et 5,2% en 2014, alors que l'évolution des prix des services a connu une certaine accélération en 2015, passant de 4,2% à 4,6%, d'une année à l'autre.

Pour ce qui est de l'**inflation sous-jacente**, la hausse des prix des produits hors frais et encadrés a atteint 5,3% en moyenne, en 2015, demeurant à ses niveaux élevés enregistrés en 2013 et 2014, soient 5,5% et 5,4% respectivement.

SITUATION DU SYSTEME FINANCIER

Accentuation du déficit de liquidité des banques au dernier trimestre de l'année 2015.

Les besoins des banques en liquidité se sont atténués au quatrième trimestre de 2015 comparativement au trimestre précédent portant la marque de l'impact positif exercé par les billets et monnaies en circulation et le solde du compte courant du Trésor sur la liquidité bancaire au cours du trimestre sous-revue.

Le dernier trimestre de l'année 2015 a été caractérisé par :

- Un accroissement substantiel du **Solde net des administrations publiques** de 648 MDT, dû surtout à la baisse du compte « Gouvernement tunisien, comptes divers » de 725 MDT, suite aux virements effectués au profit du Compte courant du Trésor qui s'est, d'ailleurs affermi.
- La baisse des **Actifs nets sur l'étranger** de 585 MDT par rapport au trimestre antérieur, essentiellement imputable à l'effet conjugué :
 - De l'accroissement du poste «comptes courants des organismes étrangers» de 577 MDT qui a logé le tirage sur un crédit FMI (300 M\$, soit l'équivalent de 583 MDT) au début du mois d'octobre 2015.
 - De la baisse du compte « Devises des intermédiaires agréés » de 285 MDT, d'un trimestre à l'autre, en relation surtout avec la contraction du déficit courant qui est revenu de 1.974 MDT, au troisième trimestre, à 1.643 MDT au quatrième trimestre.

- et du repli des avoirs nets en devises de 261 MDT dans le sillage de l'aggravation du déficit de la balance courante.

- Et la diminution des **Billets et monnaies en circulation**, de 205 MDT après la forte hausse de 510 MDT qu'ils ont enregistré durant le troisième trimestre qui a coïncidé avec la saison estivale et les fêtes religieuses.

Au cours du quatrième trimestre 2015, les facteurs autonomes ont exercé, sur la liquidité bancaire, un effet expansif total de 361 MDT, contre un effet restrictif de 136 MDT le trimestre précédent. Cet impact a résulté :

- de l'impact expansif de 648 MDT des Billets et monnaies en circulation, qui sont revenus dans les caisses des banques, particulièrement après la fête d'Aid El Idha, en octobre dernier ;

- de l'effet expansif, de 317 MDT, exercé par le Solde du compte courant du Trésor, suite au remboursement, au cours du dernier trimestre de l'année, d'une enveloppe substantielle de 1.004 MDT au titre du principal et des intérêts de la dette intérieure, étant signalé que l'essentiel (soit 916 MDT) a été déboursé au mois d'octobre.

- de l'atténuation de l'effet restrictif exercé par les Avoirs nets en devises par rapport au trimestre précédent, (-690 MDT contre -989 MDT un trimestre auparavant) essentiellement avec la baisse, d'un trimestre à l'autre, des opérations de change effectuées entre la BCT et les banques, et qui ont porté sur une enveloppe totale nette de 990 MDT au dernier trimestre contre 1.602 MDT au troisième trimestre.

Compte tenu de l'évolution des facteurs autonomes de la liquidité bancaire, les **opérations de politique monétaire** ont totalisé, en moyenne, 5.427 MDT au cours du dernier quart de 2015, soit 373 MDT de moins que le trimestre précédent. En conséquence, les **avoirs en comptes courants ordinaires des banques** tenus à la Banque Centrale ont baissé de 5 MDT, pour s'établir en moyenne à 144 MDT.

Au quatrième trimestre de 2015, la hausse de l'offre de liquidité par les banques excédentaires (+41 MDT) conjuguée à la baisse de la demande des banques emprunteuses (-137 MDT), se sont traduites par la contraction des besoins de liquidité, émanant des banques.

Au niveau du **compartiment interbancaire**, les transactions se sont accrues de 99 MDT, au cours de la période sous-revue, pour s'établir à 751 MDT en moyenne. Leur évolution a porté la marque de la consolidation simultanée des transactions à vue et celles à terme de 59 MDT et 40 MDT, respectivement. Il est à préciser que 61% des opérations ont pris la forme de transactions à terme contre 64% le trimestre précédent.

Sur le **marché des titres de créances négociables**, l'encours des certificats de dépôts, émis par les banques, a progressé de 221 MDT, par rapport à la fin du trimestre précédent, pour atteindre 3.890 MDT, en fin d'année, tandis que celui des billets de trésorerie a régressé de 78 MDT pour se situer à 908 MDT.

Dans le cadre de ses opérations de politique monétaire, l'Institut d'émission est intervenu, principalement, à travers des **appels d'offres** à 7 jours, qui ont porté sur une enveloppe moyenne

de 4.878 MDT, au cours du dernier trimestre de l'année 2015, soit 447 MDT de moins que le trimestre précédent.

Au cours de la période sous-revue, les interventions de la BCT sur le marché monétaire sous forme de **swaps de change** ont sensiblement augmenté. En effet, la moyenne de ces opérations est passée de 87 MDT, au troisième trimestre, à 377 MDT au trimestre sous-revue.

Quant aux **opérations d'Open Market**, leur encours a diminué, en moyenne, de 196 MDT pour s'établir à 138 MDT, en relation avec le remboursement de 783 MDT au titre de la ligne BTA octobre 2015, arrivée à échéance, dont 222 MDT étaient détenus en portefeuille, à la BCT. Le recours des banques aux **facilités de prêt à 24 heures** s'est légèrement atténué, soit 13 MDT de moins que le trimestre précédent, donnant lieu à une moyenne de 92 MDT, tandis que les **facilités de dépôt** n'ont augmenté que de 8 MDT, pour se situer à 59 MDT en moyenne.

Depuis la baisse du taux directeur de 50 points de base, décidée au terme du mois d'octobre 2015, pour s'établir à 4,25%¹, le **taux moyen pondéré (TMP) des appels d'offres à 7 jours** est revenu de 4,76% au mois d'octobre à 4,26% en novembre et décembre 2015.

L'ajustement à la baisse du taux directeur s'est traduit par une baisse conséquente du **taux d'intérêt pondéré au jour le jour sur le marché interbancaire**. Aussi, le TMM est passé de 4,75% à 4,30% puis à 4,28% respectivement aux mois d'octobre, novembre et décembre 2015, soit une moyenne trimestrielle de 4,44% contre 4,77% au troisième trimestre.

Globalement, le TMM a évolué, tout le long de l'année 2015, en étant proche du taux directeur. Ceci peut être expliqué, essentiellement, par les éléments suivants :

- La nouvelle orientation de la BCT, qui depuis le mois de mars 2015, couvre, en plus des besoins induits par la variation des facteurs autonomes, la totalité des réserves obligatoires des banques, ce qui a conféré plus de flexibilité aux taux interbancaires.
- et l'utilisation, depuis mai 2015, des Swaps de change, en tant qu'instrument de politique monétaire, utilisés à l'initiative de la Banque centrale à des fins de réglage fin de la liquidité, et qui ont permis de corriger les écarts de prévision et d'atteindre l'objectif de court terme.

Concernant le **taux minimum de rémunération de l'épargne (TRE)**, il est resté inchangé, à 3,50%, et ce, depuis le mois de juillet 2014.

Il est à noter qu'en termes réels, ce taux s'est établi à -0,6%, en décembre 2015, à la faveur de la détente de l'inflation qui a atteint son plus bas niveau, soit 4,1%, au terme de l'année.

ACTIVITE DE LA BANQUE : EVOLUTION

I - LES RESSOURCES :

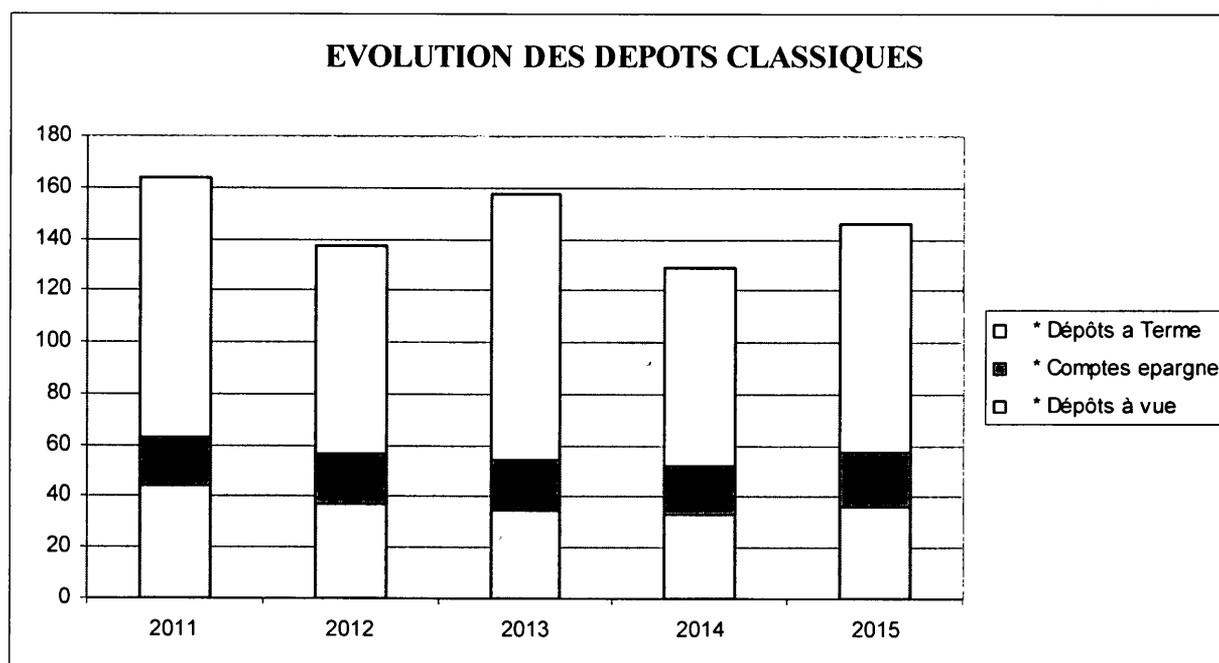
Durant l'exercice 2015, la banque a enregistré une augmentation des ressources de l'ordre de 9,317 MDT passant de 376,297 MDT en 2014 à 385,614 MDT en 2015, soit une hausse de 2,48 %.

EVOLUTION DES RESSOURCES

(En mDT)

	2014	2015	VARIATIONS		STRUCTURES	
			En valeurs	%	2014	2015
RESSOURCES CLIENTÈLE	141 232	154 112	12 879	9,12%	37,53%	39,97%
DÉPÔTS	128 860	145 822	16 962	13,16%	34,24%	37,82%
* Dépôts à vue	33 467	36 568	3 102	9,27%	8,89%	9,48%
* Comptes d'Épargne	18 685	20 834	2 149	11,50%	4,97%	5,40%
* Dépôts à Termes	76 708	88 419	11 712	15,27%	20,38%	22,93%
AUTRES SOMMES DUES À LA CLIENTÈLE	12 373	8 290	-4 083	-33,00%	3,29%	2,15%
EMPRUNT INTERBANCAIRE	234 030	230 787	-3 243	-1,39%	62,19%	59,85%
INST, MON & FINANCIERS	0	0	0		0,00%	0,00%
RESSOURCES SPÉCIALES	1 034	715	-319	-30,87%	0,27%	0,19%
TOTAL DES RESSOURCES	376 297	385 614	9 317	2,48%	100,00%	100,00%

Unité :MDT



ACTIVITE DE LA BANQUE : EVOLUTION

1-1 DEPOTS A VUE :

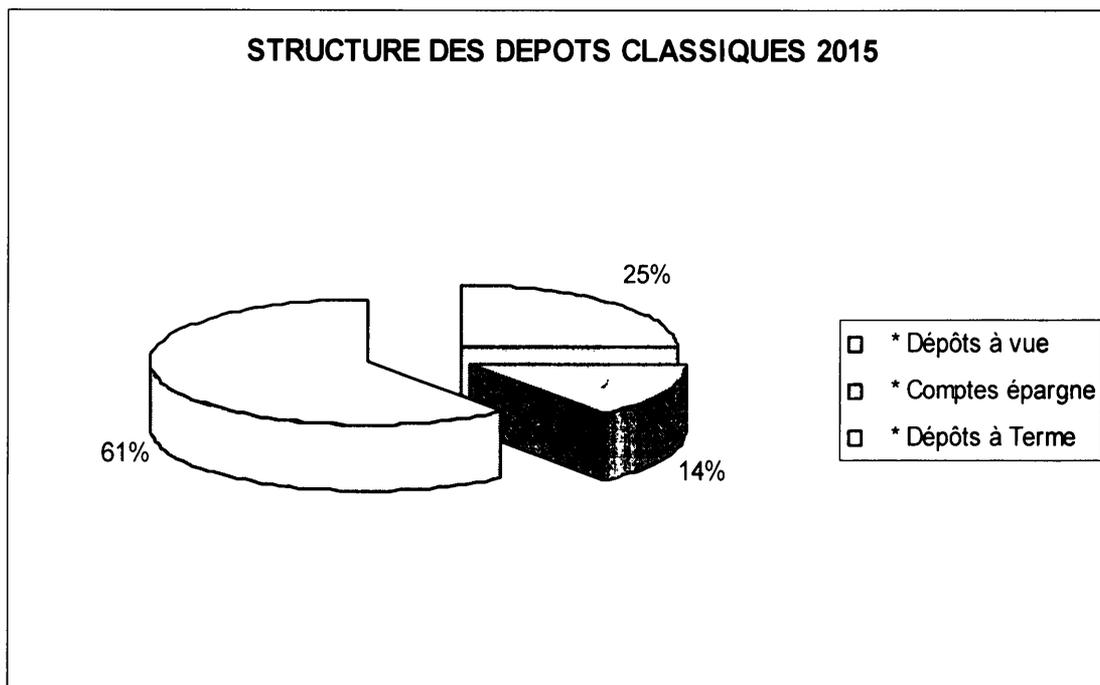
Les dépôts à vue ont augmenté de 3,102 MDT ou + 9,27 % passant de 33,467 MDT au 31 décembre 2014 à 36,568 MDT au 31 décembre 2015. Ces dépôts à vue représentent 9,48 % du total des ressources de la banque en 2015 contre 8,89 % en 2014.

1-2 COMPTES SPECIAUX D'EPARGNE :

Les comptes spéciaux d'épargne se sont inscrits en hausse de 11,50 % atteignant 20,834 MDT en 2015 contre 18,685 MDT une année auparavant et leur part se situe dans l'ensemble des ressources à 5,40 % contre 4,97 % en 2014.

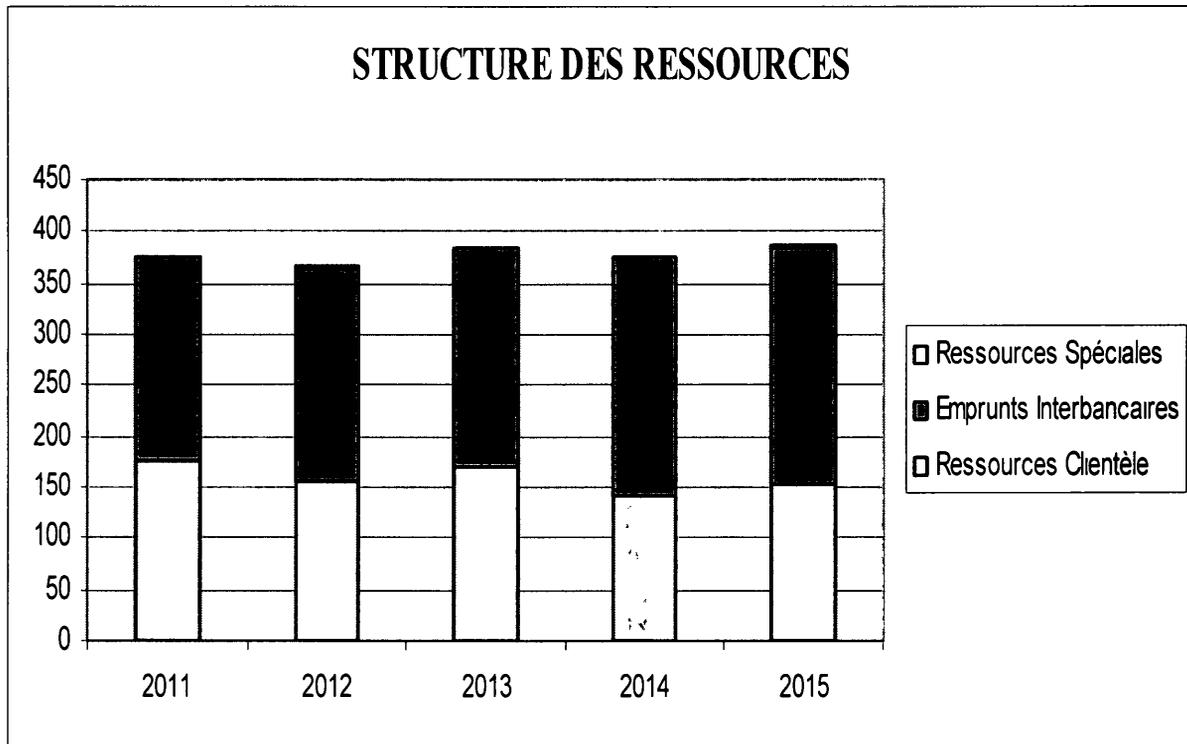
1-3 DEPOTS A TERME :

Les dépôts à terme ont accusé, en 2015 une augmentation de 15,27 % et ont atteint 88,419 MDT contre 76,708 MDT en 2014. Leur part dans le total des ressources représente 22,93 % contre 20,38 % en 2014.



ACTIVITE DE LA BANQUE : EVOLUTION

Unité : MDT



1-4 AUTRES SOMMES DUES A LA CLIENTELE :

Les autres sommes dues à la clientèle ont atteint 8,290 MDT en 2015 contre 12,373 MDT une année auparavant et leur part dans le total des ressources représente 2,15 % contre 3,29 % en 2014.

1-5 EMPRUNT SUR LE MARCHE MONETAIRE :

Les emprunts sur le marché monétaire ont accusé en 2015 une diminution de - 1,39 % et ont atteint 230,787 MDT. Leur part dans le total des ressources représente 59,85 % contre 62,19 % en 2014.

ACTIVITE DE LA BANQUE : EVOLUTION

II - LES EMPLOIS :

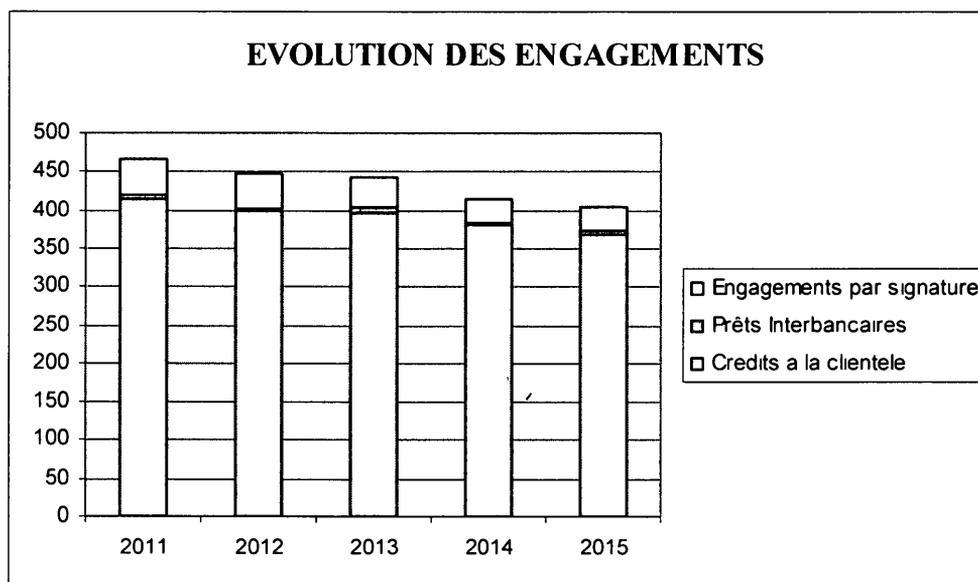
Le total des engagements a diminué de 11,100 MDT ou - 2,67 % passant de 415,646 MDT en 2014 à 404,546 MDT au 31 décembre 2015.

ENGAGEMENTS GLOBAUX DE LA CLIENTELE

(En mDT)

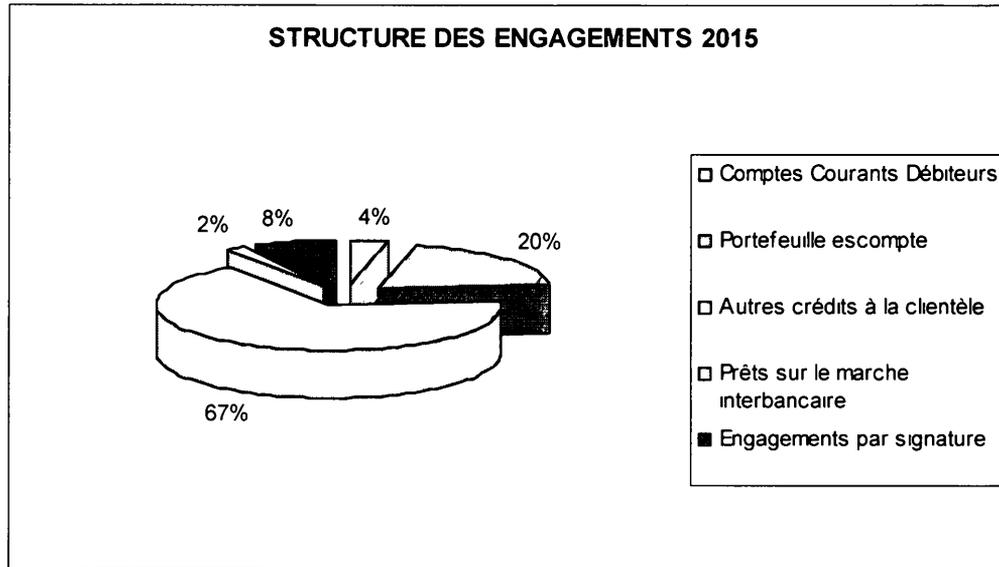
	2014	2015	VARIATIONS		STRUCTURES	
			En valeurs	En %	2014	2015
Crédits à la clientèle	380 866	366 781	-14 085	-3,70%	86,18%	88,24%
Comptes Courants Debiteurs	20 862	14 699	-6 164	-29,54%	4,72%	3,54%
Portefeuille escompte	87 617	79 882	-7 735	-8,83%	19,83%	19,22%
Avances sur comptes à echeances	0	2 110	2 110		0,00%	0,51%
Credits sur ressources speciales	231	0	-231	-100,00%	0,05%	0,00%
Crédits garantis par l'Etat	1 415	1 287	-129	-9,09%	0,32%	0,31%
Creances prises en charge par l'Etat	1 207	1 086	-121	-10,00%	0,27%	0,26%
Autres credits a la clientele	269 533	267 718	-1 816	-0,67%	60,99%	64,41%
Prêts sur le marché interbancaire	3 100	6 800	3 700	119,35%	0,70%	1,64%
Engagements par signature	31 680	30 965	-715	-2,26%	7,17%	7,45%
Engagements globaux	415 646	404 546	-11 100	-2,67%	100,00%	100,00%

Unité :MDT



Les engagements par décaissements ont diminué de 10,385 MDT soit - 2,70 % passant de 383,966 MDT en 2014 à 373,581 MDT en 2015.

ACTIVITE DE LA BANQUE : EVOLUTION



1) Les crédits sur ressources ordinaires ont enregistré au 31 décembre 2015 une diminution de 13,854 MDT ou - 3,64 % passant à 366,781 MDT.

a) Les comptes courants débiteurs ont atteint 14,699 MDT au 31 décembre 2015 soit une amélioration de 6,164 MDT ou - 29,54 % par rapport à l'année précédente qui ont été de 20,862 MDT. Leur part dans la structure des engagements représente 3,63 % contre 5,02 % en 2014.

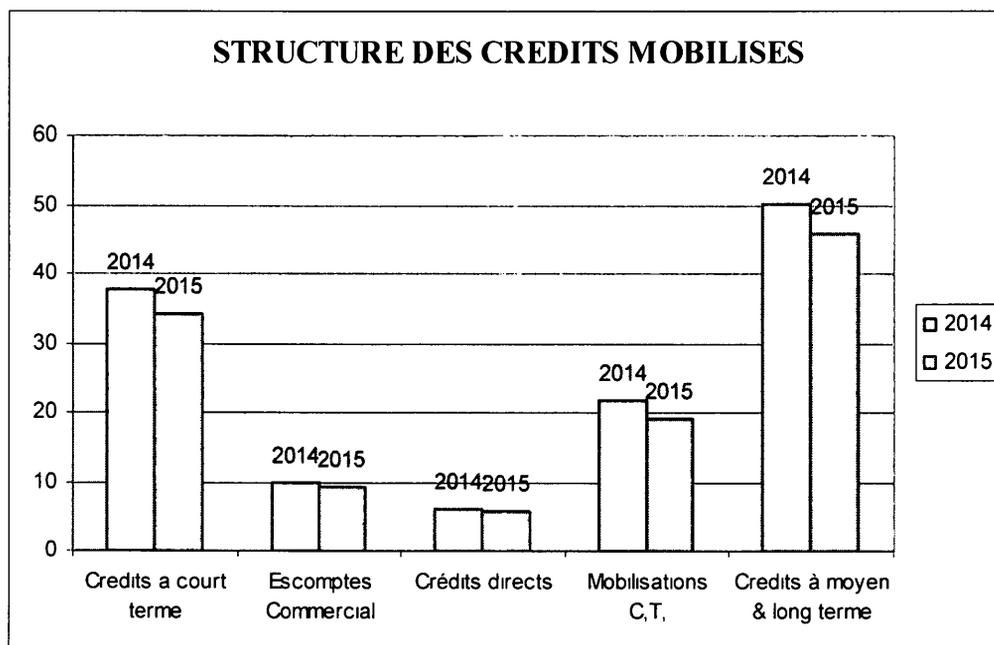
b) Le portefeuille escompte a diminué de - 8,83 % passant de 87,617 MDT en 2014 à 79,882 MDT en 2015. Sa part dans la structure des engagements a atteint 19,75 % contre 21,08 % en 2014.

STRUCTURE DU PORTEFEUILLE ESCOMPTE

(En mDT)

	2014	2015	VARIATIONS		STRUCTURES	
			En valeurs	En %	2014	2015
Encours total	87 617	79 882	-7 735	-8,83%	100,00%	100,00%
Crédits à court terme	37 585	34 150	-3 434	-9,14%	42,90%	42,75%
* Escompte Commercial	9 712	9 257	-455	-4,69%	11,08%	11,59%
* Credit direct	6 076	5 730	-347	-5,70%	6,93%	7,17%
* Mobilisation C.T,	21 797	19 164	-2 632	-12,08%	24,88%	23,99%
Crédits à moyen & long terme	50 032	45 732	-4 301	-8,60%	57,10%	57,25%

ACTIVITE DE LA BANQUE : EVOLUTION



c) Les autres engagements constitués exclusivement des crédits improductifs, ont atteint 267,718 MDT en 2015 soit une diminution de 1,816 MDT ou - 0,67 % par rapport à l'année précédente. La part des créances impayés et contentieuses dans l'ensemble des engagements de la clientèle est passée à 66,18 % contre 64,85 % en 2014, et celles des créances classées est passée de 79,82 % en 2014 à 82,72 % en 2015.

En MDT

CLASSES	31/12/2014	31/12/2015	VARIATIONS	
			EN VALEUR	EN %
2	4,176	3,431	-0,745	-17,85%
3	5,435	3,019	-2,416	-44,45%
4	57,030	61,082	4,052	7,11%
5	254,746	253,989	-0,757	-0,30%
TOTAL CREANCES CLASSES	321,388	321,522	0,134	0,04%
TOTAL ENGAGEMENT	402,662	388,690	-13,972	-3,47%
% CREANCES CLASSES	79,82%	82,72%		

2) Les crédits sur ressources spéciales constitués des crédits FONAPRA, de la ligne de crédit allemande FOCRED III et de la ligne de crédit italienne sont passés à un encours nul, soit une diminution de 231 mDT par rapport à l'année dernière.

3) Les crédits garantis par l'Etat ont atteint 1,287 MDT en 2015 contre 1,415 MDT en 2014 soit un amortissement de 129 mDT.

4) Les créances prises en charge par l'Etat ont atteint 1,086 MDT en 2015 contre 1,207 MDT en 2014 soit un amortissement de 121 mDT

5) Les prêts sur le marché interbancaire ont atteint 6,8 MDT en 2015 soit en augmentation de 3,7 MDT par rapport à l'année précédente. Leur part dans la structure des engagements est passé à 1,68 % en 2015.

ACTIVITE DE LA BANQUE : EVOLUTION

Les engagements par signature ont connu une diminution de 715 mDT ou - 2,26 % passant de 31,680 MDT au 31 décembre 2014 à 30,965 MDT au 31 décembre 2015. Leur part dans la structure des engagements est passée de 7,62 % au 31 décembre 2014 à 7,65 % au 31 décembre 2015.

III - ACTIVITE DE LA TRESORERIE

La position de la trésorerie nette de la banque sur le marché monétaire est emprunteuse de 216,200 MDT à fin décembre 2015 contre 224,900 MDT à fin décembre 2014.

Les intérêts sur prêts interbancaires sont de l'ordre de 229 mDT au 31 décembre 2015 avec un encours moyen de prêt de 4,831 MDT, contre un produit de 118 mDT au 31 décembre 2014 avec un encours moyen de l'ordre de 2,451 MDT.

Les charges des emprunts sur le marché monétaire ont diminué de 1,803 MDT ou - 16,85 % passant de 10,703 MDT au 31 décembre 2014 à 8,900 MDT au 31 décembre 2015. Cette variation de 1,803 mDT est le résultat conjugué d'une diminution de l'emprunt moyen journalier qui est de 169,982 MDT au 31 décembre 2015 contre 211,107 MDT au 31 décembre 2014, soit une diminution de 41,125 MDT ou - 19,48 %, malgré l'augmentation du taux moyen d'emprunt qui est passé de 5,00 % durant 2014 à 5,16 % durant 2015.

La réserve obligatoire a légèrement augmentée passant de 360 mDT au 31 décembre 2014 à 385 mDT au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 25 mDT ou + 6,94 %.

Durant l'année 2015, **la banque a enregistré une pénalité sur l'insuffisance de collatéraux de refinancement de 496 mDT, contre 1,157 MDT pour l'année 2014, (article 17 du circulaire BCT 2005-09)**, qui pénalise tout déficit de garantie en créances courantes et bons de trésor présenté lors d'un refinancement en appel d'offre ou facilité de prêt au taux d'intervention de la BCT sur le marché monétaire majoré de 2,5 points.

Le total des agios sur les opérations d'emprunt auprès du marché monétaire (BCT et autres banques), y compris les pénalités engendrées par l'insuffisance de collatéraux est de l'ordre de 9,396 MDT avec un taux effectif d'emprunt de l'ordre de 5,45 % pour la période arrêtée au 31/12/2015, contre 11,860 MDT avec un taux effectif d'emprunt de l'ordre de 5,54 % au 31/12/2014.

Le portefeuille titres :

Concernant le portefeuille des titres de participation, nous n'avons enregistré aucune opération sur titre de participation, l'encours brut est de 1,774 MDT au 31 décembre 2015, même encours pour fin décembre 2014.

Les titres de l'Etat (bons de trésor assimilables, bons de trésor court terme) souscrits par la banque présente un solde nul au 31 décembre 2015.

ACTIVITE DE LA BANQUE : EVOLUTION
VARIATION DES TITRES DE PARTICIPATION

(Unité : mDT)

SOCIETES	31/12/2014	31/12/2015	En	
			valeur	%
FOIRE INTERNATIONALE DE TUNIS	2	2	0	0,00%
BANQUE DU SUD	409	409	0	0,00%
GIAB BEJA	47	47	0	0,00%
SOCIETE HOTELIERE DAR DHIAFA	30	30	0	0,00%
BNA	176	176	0	0,00%
LA MAISON DU BANQUIER	135	135	0	0,00%
SOCIETE DE PROMOTION DES RESIDENCES TOURISTIQUES	105	105	0	0,00%
PARTICIPATION SOCIETE L'ECRIN DE HAMMAMET	50	50	0	0,00%
SOCIETE TUNISIENNE DE GARANTIE	10	10	0	0,00%
STE HELA ELCTRO MENAGER (BATAM)	770	770	0	0,00%
GROUPEMENT BANCAIRE INFORMATIQUE	1	1	0	0,00%
PARTICIPATION SIBTEL	39	39	0	0,00%
ACADEMIE DES BANQUES ET FINANCE (ABF)	0,1	0,1	0	0,00%
TOTAL GENERAL	1 774	1 774	0	0,00%

PORTEFEUILLE TITRES

(Unité : mDT)

	2014	2015	VARIATIONS	
			En valeurs	En %
Titres de participations	1 774	1 774	0	0%
Titres commerciaux	0	0	0	0%
Total	1 774	1 774	0	0%

Récapitulatif des charges et produits liés à la trésorerie

(Unité : mDT)

	CHARGES AU		PRODUITS AU	
	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2013	31/12/2014
Marché Monétaire et BCT	10 703	8 900	144	118
Pénalité BCT	1 157	496	-	-
Certificats de dépôt	204	125	-	-
Dividendes	-	-	96	85
TOTAL	12 064	9 521	240	203

ACTIVITE DE LA BANQUE : EVOLUTION**IV- OPERATIONS AVEC L'ETRANGER :**

L'année 2015 a été marquée par une diminution du volume global des opérations réalisées avec l'étranger qui a atteint 151,839 MDT au 31 décembre 2015 contre 165,621 MDT à fin décembre 2014, soit une diminution de 13,782 MDT ou - 8,32 %, avec une diminution des produits engendrés qui ont atteint 881 mDT à fin décembre 2015 contre 1,119 MDT au 31 décembre 2014, soit une baisse de 239 mDT ou - 21,35 %.

La diminution du volume global des opérations avec l'étranger s'explique par :

1) Une augmentation de 1,620 MDT ou + 1,86 % du volume de la domiciliation des titres de Commerce Extérieur qui a atteint 88,893 MDT au 31 décembre 2015 contre 87,273 MDT au 31 décembre 2014.

2) Une diminution de 656 mDT ou - 3 % des opérations de commerce extérieur qui ont atteint 21,215 MDT au 31 décembre 2015 contre 21,871 MDT au 31 décembre 2014. Cette variation est le résultat d'une :

- Augmentation des crédits documentaires de 1,743 MDT ou + 16,19 % atteignant 12,510 MDT au 31 décembre 2015 contre 10,767 MDT au 31 décembre 2014.
- Diminution des remises documentaires de 1,645 MDT ou - 19,45 % atteignant 6,811 MDT au 31 décembre 2015 contre 8,456 MDT au 31 décembre 2014.
- Diminution des obligations cautionnées de 754 mDT ou - 28,47 % atteignant 1,894 MDT au 31 décembre 2015 contre 2,648 MDT au 31 décembre 2014.

3) Une diminution de 14,113 MDT ou - 27,47 % des règlements sur l'étranger qui ont atteint 37,265 MDT au 31 décembre 2015 contre 51,378 MDT au 31 décembre 2014.

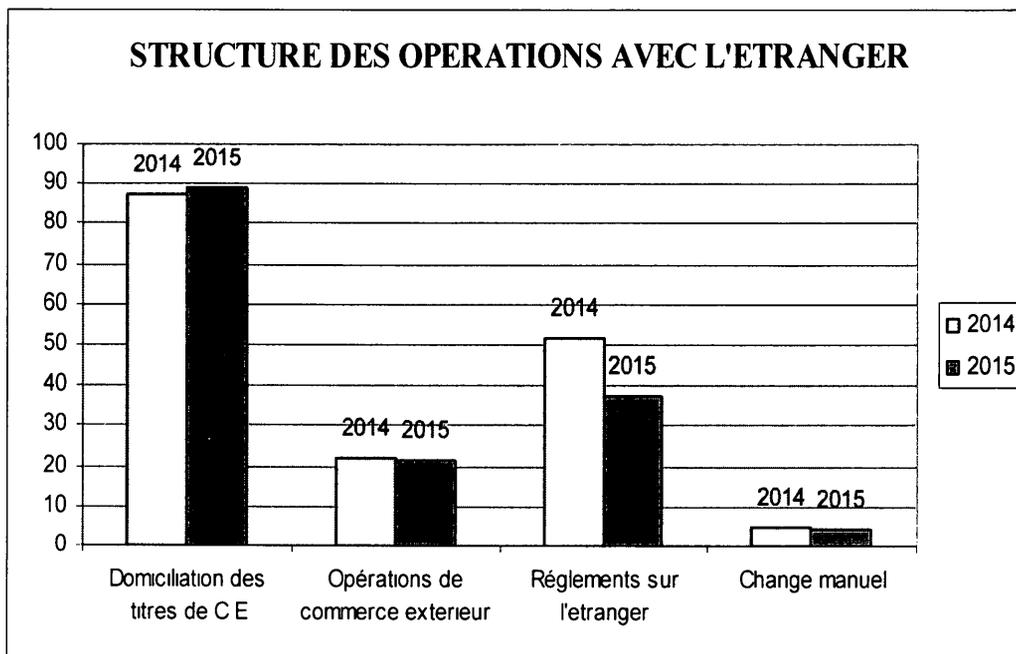
4) Une diminution de 633 mDT ou - 12,42 % du change manuel qui est passé de 5,099 MDT au 31 décembre 2014 à 4,466 MDT au 31 décembre 2015.

ACTIVITE DE LA BANQUE : EVOLUTION

TABLEAU DE VARIATION DES OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

(En MDT)

LIBELLE	DÉCEMBRE 2014	DÉCEMBRE 2015	EVOLUTIONS	
			En valeur	%
- DOMICILIATIONS DES TITRES DE C.E	87,273	88,893	1,620	1,86%
- OPERATIONS DE COMMERCE EXTERIEUR	21,871	21,215	-0,656	-3,00%
- Crédits documentaires	10,767	12,510	1,743	16,19%
- Remises documentaires	8,456	6,811	-1,645	-19,45%
- Obligations cautionnées	2,648	1,894	-0,754	-28,47%
- REGLEMENTS SUR L'ETRANGER	51,378	37,265	-14,113	-27,47%
- Achat de devises sur MIB	41,179	32,592	-8,587	-20,85%
- Vente de devises sur MIB	10,199	4,673	-5,526	-54,18%
- CHANGE MANUEL	5,099	4,466	-0,633	-12,42%
- Achats	2,844	1,925	-0,919	-32,32%
- Ventes	2,256	2,541	0,286	12,68%
TOTAL	165,621	151,839	-13,782	-8,32%



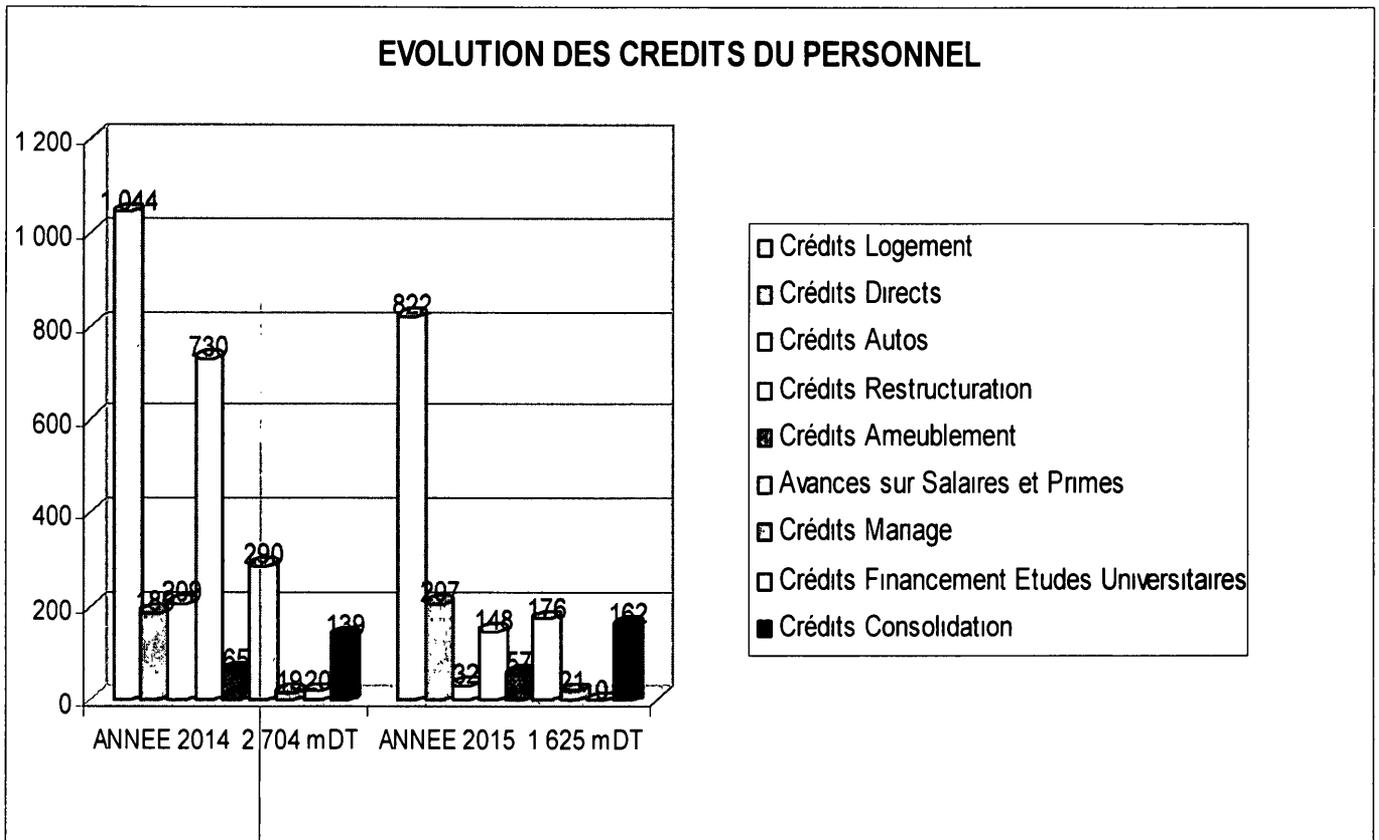
ACTIVITE DE LA BANQUE : EVOLUTION

V - LES RESSOURCES HUMAINES :

En nombre, l'effectif titulaire de la banque est de 196 personnes au 31/12/2015 contre un effectif de 200 employés au 31/12/2014, sachant que la banque a gardé contractuellement trois gardiens marocains et fait recruter contractuellement d'un agent de sécurité et d'une femme de ménage.

	31/12/2014	31/12/2015
Titulaires	200	196
Contractuels	18	20
Détachés	1	1
Gardiens marocains	3	3
Total	222	220

Concernant les avantages sociaux, le volume global des crédits accordés durant l'année 2015 a atteint 1 624,720 mDT en diminution par rapport à l'année 2014 qui été de 2 704,207 mDT.



ACTIVITE DE LA BANQUE : EVOLUTION**VI- LES RESULTATS :**

L'examen des comptes de résultat au 31 décembre 2015 fait apparaître :

1/ Une diminution du produit d'exploitation bancaire de 776 mDT ou - 7,28 % atteignant 9,889 MDT au 31 décembre 2015 contre 10,665 MDT au 31 décembre 2014.

Cette diminution est le résultat conjugué :

- D'une diminution des intérêts et revenus assimilés de 870 mDT ou - 9,48 % qui ont atteint 8,305 MDT au 31/12/2015 contre 9,175 MDT au 31/12/2014.
- D'une diminution des gains sur portefeuille titres commerciaux et opérations financières de 35 mDT ou - 14,11 % qui ont atteint 210 mDT au 31/12/2015 contre 245 mDT au 31/12/2014.
- D'une augmentation des revenus du portefeuille d'investissement de 8 mDT ou + 9,48 % qui ont atteint 95 mDT au 31/12/2015 contre 87 mDT au 31/12/2014.
- D'une augmentation des commissions de 120 mDT ou + 10,39 % qui ont atteint 1,278 MDT au 31/12/2015 contre 1,158 MDT au 31/12/2014.

2/ Une augmentation des charges d'exploitation bancaire de 2,023 MDT ou + 10,25 % qui sont passées de 19,735 MDT à fin décembre 2014 à 21,759 MDT au 31 décembre 2015.

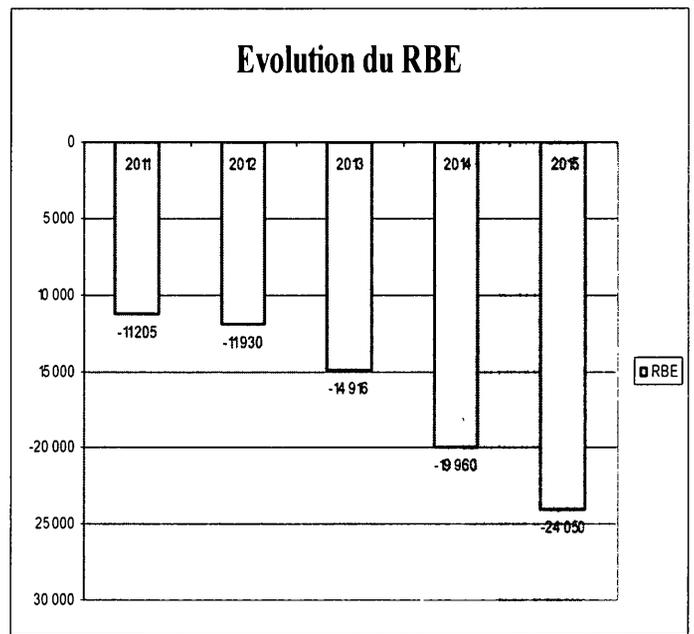
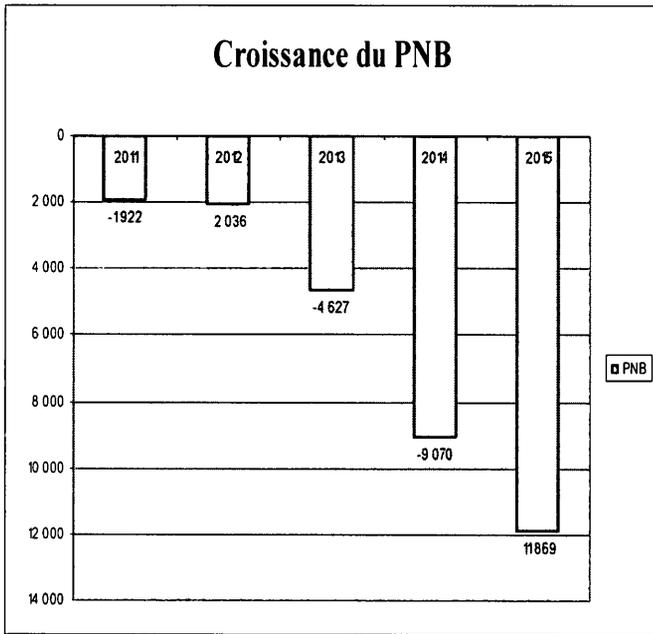
Cette augmentation est le résultat conjugué :

- D'une diminution des charges sur les opérations avec les établissements bancaires et financiers de 2,426 mDT ou - 20,06 % qui sont passées de 12,092 MDT au 31 décembre 2014 à 9,666 MDT au 31 décembre 2015.
- D'une augmentation des intérêts encourus sur les dépôts de la clientèle d'un montant de 4,449 MDT ou + 58,24 % atteignant 12,087 MDT au 31 décembre 2015 contre 7,638 MDT au 31 décembre 2014.

Ces différentes variations ont entraîné une détérioration du produit net bancaire de 2,799 MDT ou + 30,86 % passant de - 9,070 MDT au 31 décembre 2014 à - 11,869 MDT au 31 décembre 2015.

3/ Une augmentation des frais généraux de 1,291 MDT ou + 11,85 % qui sont passés de 10,890 MDT à fin décembre 2014 à 12,180 MDT au 31 décembre 2015 justifiée par une augmentation des frais du personnel de 1,101 MDT ou + 12,11 % atteignant 10,191 MDT au 31 décembre 2015 contre 9,090 MDT au 31 décembre 2014, et une augmentation des charges générales d'exploitation de 190 mDT ou + 10,54 % atteignant 1,990 MDT au 31 décembre 2015 contre 1,800 MDT au 31 décembre 2014.

Le résultat brut d'exploitation est déficitaire de 24,050 MDT au 31 décembre 2015 contre un déficit de 19,960 MDT au 31 décembre 2014, soit une aggravation de 4,090 MDT. Le résultat net au 31 décembre 2015 est déficitaire de 40,764 MDT contre un déficit de 29,803 MDT au 31 décembre 2014.



ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31-12-2015

	<u>Pages</u>
• Bilan	25
• État des engagements hors bilan	26
• État de résultat	27
• État de flux de trésorerie	28
• Notes aux états financiers	30-46

BILAN

(unité : en 1000 DT)

Notes 31/12/2015 31/12/2014

ACTIF

AC 1	Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP ET TGT	1	2 807	2 202(*)
AC 2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	7 184	3 609(*)
AC 3	Créances sur la clientèle	3	40 762	70 347(*)
AC 4	Portefeuille titres commercial		-	-
AC 5	Portefeuille d'investissement	4	794	794
AC 6	Valeurs immobilisées	5	3 002	2 849
AC 7	Autres actifs	6	17 322	21 765(*)
TOTAL ACTIF			71 872	101 565

PASSIF

PA 1	Banque centrale et C.C.P	7	87 961	90 846
PA 2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	147 571	146 861
PA 3	Dépôts et avoirs de la clientèle	9	156 417	142 569(*)
PA 4	Emprunts et ressources spéciales	10	721	1 039
PA 5	Autres passifs	11	13 950	14 235(*)
TOTAL PASSIF			406 620	395 549

CAPITAUX PROPRES

CP 1	Capital	12	5 000	5 000
CP 2	Réserves	12	900	900
CP 4	Autres capitaux propres	12	2 723	2 723
CP 3	Actions propres		-	-
CP 4	Autres capitaux propres		-	-
CP 5	Résultats reportés	12	- 302 607	- 272 803
CP 6	Résultat de l'exercice	12	- 40 764	- 29 803
TOTAL CAPITAUX PROPRES			-334 748	-293 984

TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			71 872	101 565
---	--	--	---------------	----------------

(*) Données retraitées pour le besoin de comparabilité

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
(unité : en 1000 DT)

	Notes	31/12/2015	31/12/2014	
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>				
HB 1	Cautions, avals et autres garanties données	13	28 106	30 220
HB 2	Crédits documentaires	13	2 859	1 460
HB 3	Actifs donnés en garantie		-	-
TOTAL PASSIFS EVENTUELS			30 965	31 680
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>				
HB 4	Engagements de financement donnés		-	-
HB 5	Engagements sur titres		-	-
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES			-	-
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>				
HB 6	Engagements de financement reçus		-	-
HB 7	Garanties reçues	14	1 287	1 415
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS			1 287	1 415

ÉTAT DE RÉSULTAT
(Période du 01/01 au 31/12/2015)

(unité : en 1000 DT)

		Notes	31/12/2015	31/12/2014
PR 1	Intérêts et revenus assimilés	15	8 305	9 175
PR 2	Commissions (en produits)	16	1 279	1 158
PR 3	Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	17	210	245
PR 4	Revenus du portefeuille d'investissement	17	96	87
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			9 889	10 665
CH 1	Intérêts encourus et charges assimilées	18	-21 754	-19 731
CH 2	Commissions encourues		-5	-5
CH 3	Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières		0	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			-21 759	-19 735
PRODUIT NET BANCAIRE			-11 869	-9 070
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	19	-16 578	-9 550
PR6/CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		-	-
PR7	Autres produits d'exploitation		9	10
CH6	Frais de personnel		-10 191	-9 090
CH7	Charges générales d'exploitation	20	-1 990	-1 800
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-148	-280
RESULTAT D'EXPLOITATION			-40 767	-29 779
PR8/CH9	Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		24	0
CH11	Impôt sur les bénéfices		-21	-24
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES			-40 764	-29 803
PR 9/CH10	Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires		-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			-40 764	-29 803
Effet des modifications comptables			-	-
RESULTAT APRES MODIFICATION COMPTABLE			-40 764	-29 803

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE
(Période du 01/01 au 31/12/2015)

(unité : en 1000 DT)

Notes 31/12/2015 31/12/2014

ACTIVITES D'EXPLOITATION

Produits d'exploitation bancaire encaissés	9 408	9 173(*)
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-21 807	-19 785
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers	-	-
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	12 844	24 780(*)
Dépôts \ Retrait des dépôts de la clientèle	10 312	-30 795(*)
Acquisitions/cessions des titres de placement	-	-
Sommes versées au personnel et créiteurs divers	-9 998	-10 831(*)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 547	-3 408(*)
Impôts sur les sociétés payés	-27	-28
Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation	6 879	-30 895

ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement	96	87
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement	-	-
Acquisitions / cessions des immobilisations	-302	-221(*)
Flux de trésorerie net provenant/affecté aux activités d'investissement	-206	-134

ACTIVITES DE FINANCEMENT

Émission d'actions	-	-
Émission/Remboursement d'emprunts et ressources spéciales	-318	-329
Dividendes versés	-	-
Flux de trésorerie net provenant/ affecté aux activités de financement	-318	-329

Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	-6 355	-31 359
Liquidités et équivalents en début de période	-231 895	-200 537

Liquidités et équivalents en fin de période	21	-225 540	-231 895
--	----	-----------------	-----------------

(*) Données retraitées pour le besoin de comparabilité

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2015
(Montants exprimés en mille dinars-mDT)

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la Banque Franco-Tunisienne sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires

2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers la Banque Franco-Tunisienne sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

2.1.1 Comptabilisation des engagements hors bilan

Les crédits documentaires et les garanties sous forme d'aval et cautions sont portées en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloques des fonds pour le montant de décaissement.

2.1.2 Comptabilisation des crédits à la clientèle

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

2.1.3 Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts, produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2014 pour leurs montants rattachés audit exercice.

Les intérêts sur crédits net d'escompte sont comptabilisés dans les comptes d'intérêts constatés d'avance au moment du déblocage de ces crédits et sont comptabilisés en produits au fur et à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en intérêts réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle" Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les agios sur les comptes courants gelés sont réservés et présentés en fin d'exercice en déduction des comptes courants débiteurs et sont repris en résultat lorsque les mouvements de recettes enregistrés couvrent leur montant.

2.1.4 Provisions sur engagements

i. Provisions individuelles :

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément à la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par la circulaire BCT n° 99-04, qui définit les classes de risque et les taux minimaux de provisionnement de la manière suivante :

Classe	Antériorité des impayés et gels	Taux de provision
A : actifs courants	Absence des impayés	0%
B1 : actifs nécessitant un suivi particulier	Inférieur à 90 jours	0%
B2 : actifs incertains	Compris entre 90 et 180 jours	20%
B3 : actifs préoccupants	Compris entre 180 et 360 jours	50%
B4 : Actifs compromis	Supérieur à 360 jours	100%

Les créances contentieuses sont classées 5 et le risque net sur ces créances est provisionné au taux de 100%.

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

ii. Provision collective :

En application de l'article 10 Bis de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements telle que modifiée par les textes subséquents, la Banque a constitué des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la même Circulaire.

La provision collective a été déterminée conformément à la méthodologie référentielle édictée par l'annexe 3 de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991.

iii. Provisions additionnelles :

En application de la circulaire aux banques n° 2013-21 du 30 Décembre 2013, la BFT a procédé à la constitution de provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce conformément aux quotités minimales suivantes

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ,
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 & 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans

2.2. Portefeuille d'investissement

Le portefeuille investissement est constitué des participations à caractère durable.

Les plus values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste "Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement" à la date de transfert de propriété des titres, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis

Par dérogation aux dispositions de la norme relative aux placements, les dividendes sur les titres détenus par la banque ont été pris en compte en résultat avant la date d'approbation de leur distribution

Les provisions requises sur les titres de participation ont été estimées sur la base de la valeur d'usage des titres au 31-12-2014. Cette valeur tient compte de :

- la valeur boursière de l'action pour les titres cotés,
- la valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible

2.3. Comptabilisation des charges encourues

Les intérêts encourus et charges assimilées, les commissions ainsi que les charges de personnel et les autres charges sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

Les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la banque en compte de régularisation

2.4. Conversion des opérations en monnaies étrangères

Les comptes de bilan et hors bilan libellés en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation aux cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les gains et pertes de change résultant de cette réévaluation sont comptabilisés en résultat de l'exercice

2.5. Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la banque se détaillent comme suit

- Constructions	5%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	20%
- Matériels informatiques	33%
- Logiciels informatiques	33%
- Agencement, Aménagement et Installations	10%

Toutefois, et par dérogation au principe comptable du coût historique la banque a procédé au cours de l'exercice 1999 à la réévaluation des terrains et des constructions. Cette réévaluation a induit une augmentation des capitaux propres pour un montant de 2 723 MDT présenté au niveau du poste « Autres capitaux propres »

2.6. Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes

Les dépôts et avoirs de la clientèle se composent des :

- Dépôts à vue et comptes d'épargne dont les charges d'intérêt sont calculées et constatées trimestriellement ;
- Placements à terme de la clientèle, qu'ils soient post-comptés ou précomptés, dont les intérêts sont constatés en charges au fur et à mesure qu'ils sont courus

2.7. Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée par la banque pour faire face aux engagements correspondants à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles (six mensualités) auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévues par la Norme Comptable Internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

Un complément de provision est également comptabilisé pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale, en utilisant la même méthode comptable et en se basant sur des estimations de l'espérance de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

2.8. Reclassements et retraitements au niveau de certains postes des états financiers

Afin d'améliorer la présentation de la situation financière de la Banque et des résultats de ses opérations conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, certains changements de méthodes de présentation ont été opérés pour tenir compte des reclassements suivants .

(En mDT)

Libellé du compte	Ancien poste	Nouveau poste	Solde au 31/12/2014
Provisions pour risques divers (Avoirs en caisse de devises)	PA5	AC1	-2
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des banques tunisiennes)	PA5	AC2	-147
Provisions frais à récupérer	PA5	AC3	-10
Provisions pour risques divers (Compte d'attente)	PA5	AC7	-113
Provisions pour risques divers (Compte d'impôt et taxes)	PA5	AC7	-138
Provisions pour risques divers (Créances sur personnel BFT)	PA5	AC7	-12
Provisions pour risques divers (Débiteurs divers)	PA5	AC7	-1 151
Autres comptes liées à la compensation	PA3	PA5	-3 599

3. NOTES EXPLICATIVES

Note 1 – Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2015 un total de 2 807 mDT contre 2 202 mDT au 31 décembre 2014.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit :

	Solde au 31 décembre 2015	Solde au 31 décembre 2014
Avoirs en caisse en dinars	1 796	1 110
Avoirs en caisse en devises	211	822
Provisions pour risques divers (Avoirs en caisse de devises)	- 1	- 2(*)
Avoirs auprès de la BCT en dinars	781	271
Avoirs auprès de la BCT en devises	21	1
Total	2 807	2 202(*)

(*) Données retraitées pour le besoin de comparabilité

Note 2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers

Au 31 décembre 2015 le total de cette rubrique a atteint 7 184 mDT contre 3 609 mDT au 31 décembre 2014 se détaillant comme suit :

	Solde au 31 décembre 2015	Solde au 31 décembre 2014
Compte des banques Tunisiennes	489	489
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des banques tunisiennes)	-147	-147(*)
Prêts interbancaires	6 801	3 100
Comptes des banques étrangères	41	167
<i>Total</i>	7 184	3 609(*)

(*) Données retraitées pour le besoin de comparabilité

Note 3 – Créances sur la clientèle

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2015 à 40 762 mDT contre 70 347 mDT au 31 décembre 2014.

L'encours brut se détaille au 31 décembre 2015 comme suit :

	Solde au 31 décembre 2015	Solde au 31 décembre 2014
Comptes courants débiteurs	17 739	24 065(*)
Comptes courants débiteurs	14 699	20 862
Comptes courants en recouvrement	2 512	2 512(*)
Créances rattachées c/c débiteurs	528	690
Crédits à court terme	39 019	42 851
Crédits directs à court terme	5 730	6 076
Portefeuille à court terme en dinars	7 745	7 895
Portefeuille à court terme en devises	8 333	8 435
Escompte commercial	9 248	9 712
Impayés sur crédits à court terme	7 963	10 733
Crédits MLT	52 045	55 506
Portefeuille à moyen terme	27 997	30 712
Portefeuille à long terme	6 004	6 844
Impayés sur crédits à moyen terme	14 814	12 309
Impayés sur crédits à long terme	0	3 324
Impayés en intérêts sur crédits à moyen terme	3 236	2 260
Intérêts à courir sur CMT	31	47
Intérêts à courir sur CLT	-36	10
Créances prises en charge par l'État	1 085	1 206
Créances prises en charge par l'État	1 086	1 207
Créances rattachées créances prises en charge par l'État	-1	-1
Avance sur compte à échéance	2 110	-
Avance sur compte à terme	2 110	-
Crédits sur ressources spéciales	15	252
Autres Crédits sur ressource spéciales	0	232
Impayés sur ressource spéciales	15	15
Créances rattachées sur autres ressources spéciales	0	5
Créances douteuses	239 170	238 391(*)
Créances douteuses en dinars	233 862	232 979(*)
Créances douteuses en devises	5 308	5 412
Total brut	351 183	362 271(*)

(*) Données retraitées pour le besoin de comparabilité

L'encours net se détaille comme suit :

	Solde au 31 décembre 2015	Solde au 31 décembre 2014
Encours Bruts	351 183	362 271
Provisions sur engagements	208 180	201 628
Provisions CC en recouvrement	864	864
Provision compte courant MDN	850	850
Provisions créances en devises	319	319
Provisions collectives	3 989	3 927
Provisions additionnelles	43 925	34 646
Provisions frais à récupérer	10	10(*)
Total provisions	258 138	242 245(*)
Agios réservés sur comptes courants	14 547	15 926
Agios réservés sur c/c en recouvrement	1 648	1 648
Agios réservés sur crédit CT	17 723	15 600
Agios réservés sur crédit CMT	3 559	1 737
Agios réservés sur crédit LT	322	584
Agios réservés sur autres ressources spéciales	0	142
Agios réservés sur créances douteuses	9 342	8 949
Total Agios réservés	47 142	44 586
Produits perçus d'avance	5 143	5 094
Encours net	40 762	70 347(*)

(*) Données retraitées pour le besoin de comparabilité

Note 3.1 – Provisions collectives

En application de l'article 10 Bis de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements telle que modifiée par les textes subséquents, la Banque a constitué des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la même Circulaire.

La provision collective a été déterminée conformément à la méthodologie référentielle édictée par l'annexe 3 de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991.

L'actualisation des facteurs déterminants de la provision collective à la date de l'arrêté du 31 décembre 2015 a été déterminée sur la base des données disponibles à cette date tout en respectant les taux minimums exigés par la BCT

L'encours des provisions collectives a atteint 3 989 mDT au 31/12/2015 contre 3 927 mDT au 31/12/2014 soit une dotation complémentaire de 62 mDT.

Cette provision se détaille par secteur d'activité comme suit .

Secteur d'activité	Engagements classe 0 et 1	Taux de migration	Facteur scalaire	Taux de provisionnement moyen	Provision collective
Agriculture	1 567	5,03%	1,00	32,67%	26
Autres industries	2 092	1,82%	1,00	33,33%	13
Autres services	3 429	11,86%	1,00	27,35%	111
Bâtiments & travaux publiques	2 045	21,56%	1,00	20,00%	88
Commerce	11 917	4,61%	5,72	65,31%	2 052
Consommation	16 362	2,87%	1,00	56,35%	265
Habitat	8 914	4,12%	4,38	40,96%	658
Industries manufacturières	15 236	11,66%	1,00	42,25%	751
Oléicole	257	3,33%	1,00	25,00%	2
Promotion immobilière	0	60,56%	1,00	29,18%	0
Tourisme	558	20,98%	1,00	20,00%	23
Total général					3 989

Note 3.2 – Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la BFT a constitué des provisions additionnelles nettes sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans

Les provisions additionnelles à fin 2015 ont atteint 43 925 mille dinars soit une dotation complémentaire de 9 279 mille dinars par rapport à la valeur retenue en 2014.

Note 4 – Portefeuille d'investissement

Le portefeuille d'investissement se compose des titres de participation détenus par la banque et s'élève au 31 décembre 2015 à 794 mDT se détaillant comme suit :

	Solde au 31 décembre 2015	Solde au 31 décembre 2014
Sociétés cotés	585	585
Sociétés non cotées	1189	1189
PROVISION	-980	-980
Total net	794	794

Les titres de participations détenus par la banque au 31 décembre 2015 sont

Titres de participation	Valeur au 31/12/2015	Provision	VCN
STE HELA ELCTRO MENAGER(BATAM)	770	770	-
ATTIJARRI BANK	409	-	409
BNA	176	-	176
LA MAISON DU BANQUIER	135	82	53
STE DE PROMOTION DES RESIDENCES TOURISTIQUES	105	-	105
SOCIETE L'ECRIN DE HAMMAMET	50	50	-
GIAB BEJA	47	47	-
SIBTEL	39	-	39
SOCIETE HOTELIERE DAR DHIAFA	30	30	-
SOCIETE TUNISIENNE DE GARANTIE	10	-	10
FOIRE INTERNATIONALE DE TUNIS	2	-	2
GROUPEMENT BANCAIRE INFORMATIQUE	1	1	-
ABF	0,1	-	0,1
Total en mDT	1 774	980	794

Note 5 – Valeurs immobilisées

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2015 3 002 mDT contre 2 849 mDT au 31 décembre 2014 dont le détail se présente comme suit

Libellé	V. Brut au 31-12-2014	Mvts Ex 2015		V. Brut au 31-12-2015	Amortissements			V.net 31-12-2015
		Acquisitions	Cessions		2014	dotation	2015	
Immobilisations en	328	122	-	450	-	-	0	450
Terrain	76	-	-	76	-	-	0	76
Réévaluation terrains	1 895	-	-	1 895	-	-	0	1 895
Constructions	629	-	-	629	622	5	627	2
Réévaluation constructions	928	-	-	928	721	41	763	166
A A I	1 181	24	-	1 206	962	52	1 014	192
Matériel de Transport	269	76	36	309	251	- 23	228	81
Matériel Informatique	1 225	55	-	1 280	1 156	26	1 182	98
M M B	1 232	24	-	1 256	1 203	10	1 214	42
Logiciels	224	-	-	224	224	0	224	-
Total	7 988	302	36	8 254	5 140	112	5 252	3 002

Note 6 – Autres actifs

Le poste « Autres Actifs » totalise au 31 décembre 2015 un solde de 17 322 mDT contre un solde de 21 765 mDT au 31 décembre 2014 et s'analyse comme suit

	Solde au 31 décembre 2015	Solde au 31 décembre 2014
Comptes d'attente	826	674
Provisions pour risques divers (Compte d'attente)	- 113	- 113(*)
Autres comptes à régulariser	-108	-30
Comptes de position de change et d'ajustement devises	4	0
Charges constatées d'avance	293	386
Produits à recevoir	24	46
État impôts et taxes	167	189
Provisions pour risques divers (Compte d'impôt et taxes)	- 138	- 138(*)
Créances sur personnel BFT	16 288	16 309
Provisions pour risques divers (Créances sur personnel BFT)	- 12	- 12(*)
Débiteurs divers	2 035	5 241(*)
Provisions pour risques divers (Débiteurs divers)	- 1 945	- 788(*)
Total	17 322	21 765(*)

(*) Données retraitées pour le besoin de comparabilité

Note 7 – Banque Centrale et C.C.P

Ce poste s'élève au 31 décembre 2015 à 87 961 mDT contre 90 846 mDT au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

	Solde au 31 décembre 2015	Solde au 31 décembre 2014
B C T Dinars	76	199
B C T Devises	3 853	2 622
CCP	2	2
Appel d'offre (BCT)	84 000	88 000
Dettes Rattachées	30	23
Total	87 961	90 846

Note 8 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2015 à 147 571 mDT contre 146 861 mDT au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

	Solde au 31 décembre 2015	Solde au 31 décembre 2014
Correspondants locaux	581	685
Correspondants étrangers	134	79
Emprunts interbancaires en dinars	140 000	140 000
Emprunts interbancaires en devises	6 787	6 030
Dettes rattachées Emprunts interbancaires en dinars	58	41
Dettes rattachées Emprunts interbancaires en devises	11	25
Total	147 571	146 861

Note 9 - Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la Clientèle s'élèvent au 31 décembre 2015 à 156 417 mDT contre 142 569 mDT au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

	Solde au 31 décembre 2015	Solde au 31 décembre 2014
Comptes courants en Dinars	33 794	29 247
Comptes courants en Devises	2 774	4 220
Comptes placements en Devises	1 047	515
Comptes d'épargne	20 834	18 685
Compte à terme	86 650	74 927
Bons de Caisse	2 967	2 526
Certificats de dépôts	1 000	1 000
Autres sommes dues à la clientèle	7 290	11 373(*)
Dettes rattachées	61	76
Total	156 417	142 569

(*) Données retraitées pour le besoin de comparabilité

Note 10 – Emprunts et ressources spéciales

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2015 à 721 mDT contre 1 039 mDT au 31 décembre 2014.

	Solde au 31 décembre 2015	Solde au 31 décembre 2014
Ligne de crédit extérieure	304	623
Dettes rattachées	7	6
FONAPRA	410	410
Total	721	1 039

Note 11 – Autres passifs

Le poste « Autres Passifs » s'élève au 31 décembre 2015 à 13 950 mDT contre 14 235 mDT au 31 décembre 2014 et s'analyse comme suit :

	Solde au 31 décembre 2015	Solde au 31 décembre 2014
Provisions pour risques et charges	1 995	2 549(*)
Provisions pour départ à la retraite	2 450	2 414
Comptes d'attente	374	388
Charges à payer	4 134	3 879
État, impôt et taxes	433	437
Autres	4 564	4 568(*)
Total	13 950	14 235(*)

(*) Données retraitées pour le besoin de comparabilité

La rubrique « comptes d'attente » inclut un compte intitulé « comptes de tiers à régulariser ». Le solde de ce compte qui s'élève au 31 décembre 2014 à 345 mDT représente le solde des suspens relatifs à certains chapitres comptables.

Note 12 – Capitaux propres

Au 31 décembre 2015, le capital social s'élève à 5 000 mDT composé de 1 000 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité.

Les mouvements sur les capitaux propres de la banque se détaillent comme suit .

	Capital social	Réserves	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31 /12/2013	5 000	900	2 723	-248 760	-24 044	-264 180
Affectation du résultat 2013	-	-		-24 044	24 044	-
Résultat de l'exercice 2014	-	-	-	-	-29 803	-29 803
Soldes au 31/12/2014	5 000	900	2 723	-272 803	-29 803	-293 984
Affectation du résultat 2014				-29 803	29 803	-
Résultat de l'exercice 2015					-40 764	- 40 764
Soldes au 31/12/2015	5 000	900	2 723	-302 607	-40 764	-334 748

Note 12.1– Autres capitaux propres

Le poste « Autres capitaux propres » inclut les réserves de réévaluation constituées au cours de l'exercice 1999

Note 12.2 – Résultats reportés

Les résultats des exercices 1986 à 1997 n'ont pas été affectés, en l'absence de la tenue d'une assemblée générale des actionnaires.

Les résultats reportés se détaillent au 31 décembre 2014 comme suit .

Exercices	Pertes	Bénéfices	Résultats cumulés
1 986 (1)	-2 114		-2 114
1 987 (2)		2	-2 112
1 988		890	-1 222
1 989 (3)		334	-887
1 990		333	-555
1 991		250	-305
1 992		20	-285
1 993		44	-241
1 994		101	-140
1 995		142	2
1 996	-734		-732
1 997	-989		-1 721
1998 (2 mois)	-411		-2 132
1998 (10 mois)	-665		-2 797
1 999		1 061	-1 735
2 000		584	-1 151
2 001		206	-945
2 002	-254		-1 199
2 003	-442		-1 641
2 004	-639		-2 280
2 005		79	-2 201
2006		121	-2 080
2007		153	-1 927
2008		137	-1 790
2009		222	-1 568
2010	-171 881		-173 449
2011 (4)	-26 402		-199 851
2012	-27 392		-227 243
2013 (modification comptables)	-21 517		-248 760
2013	-24 044		-272 803
2014	-29 803		-302 607

- (1) Le déficit de l'année 1986 résulte de la prise en compte d'une charge d'un montant de 2 173 mDT née à la sentence arbitrale rendue en septembre 1987 par la Chambre de Commerce Internationale de Paris en faveur du principal actionnaire de la Banque Franco-Tunisienne, l'Arab Business Investment Consortium (ABCI).
- (2) Le résultat de l'année 1987 tient compte d'une provision pour charge d'un montant de 796 mDT. Ces charges non appuyées par des pièces justificatives sont relatives aux frais de séjour du Président du Conseil d'Administration.

- (3) Le bénéfice de l'exercice 1989 résulte de la prise en compte par la Banque Franco-Tunisienne de l'accord signé à l'amiable en juin 1989 entre les principaux actionnaires de la banque en vue de mettre fin à leur conflit.

L'impact net de la transaction est un profit de 1 628 mDT qui provient essentiellement de l'annulation de la charge née de la sentence arbitrale de 1987 constatée dans les comptes de l'exercice 1986.

- (4) Le résultat reporté 2011 tient compte de la modification comptable constatée en 2011 pour 1 071 mille dinars.

Note 13 – Passifs éventuels

Le poste passif éventuel composé des rubriques « Cautions, avals et autres garanties données » et « crédits documentaires » se détaille au 31 Décembre 2015 comme suit:

	Solde au 31 décembre 2015	Solde au 31 décembre 2014
Cautions et avals d'ordre de la clientèle	25 308	27 631
Autres garanties irrévocables, inconditionnelles d'ordre des banques	2 798	2 589
Total cautions, avals et autres garanties données	28 106	30 220
Crédits documentaires et acceptations import	2 859	1 460
Total crédits documentaires	2 859	1 460
Total	30 965	31 680

Note 14 – Garanties reçues

Le solde du poste « Garanties reçues » s'élève au 31 décembre 2015 à 1 287 mDT contre 1 415 mDT au 31 décembre 2014 :

	Solde au 31 décembre 2015	Solde au 31 décembre 2014
Garanties reçues de l'État	1 287	1 415
Total	1 287	1 415

Les autres garanties (réelles, financières...) reçues auprès de la clientèle en couverture des concours octroyés ne sont pas prises en compte au niveau de l'hors bilan

Note 15 - Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés s'élèvent au 31 décembre 2015 à 8 305 mDT contre 9 175 mDT au 31 décembre 2014 et s'analysent comme suit :

	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	216	122
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en dinars	213	119
Intérêts sur autres avoirs auprès des établissements bancaires et financiers	3	3
Opérations avec la clientèle	6 484	7 303
Agios sur comptes débiteurs de la clientèle	1 740	2 190
Intérêts sur crédits à la clientèle	4 358	4 073
Agios réservés sur comptes débiteurs	871	1 178
Reprises sur Agios réservés sur comptes débiteurs	-485	-138
Autres intérêts et revenus assimilés	1 605	1 750
TOTAL	8 305	9 175

Note 16 – Commissions (en produits)

Le montant des commissions s'élèvent au 31 décembre 2015 à 1 279 mDT contre 1 158 mDT au 31 décembre 2014 et s'analysent comme suit :

	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Commissions sur comptes courants (Chèques, effets, virements et tenue de compte)	965	801
Commissions sur opérations monétiques	21	19
Commissions sur opérations de change	135	130
Commissions sur opérations de commerce extérieur	158	199
Commissions d'études	97	132
Autres commissions	14	4
Reprises des commissions réservées	26	17
Dotations complémentaire sur commissions réservées	- 137	- 144
Total	1 279	1 158

Note 17 – Gains sur opérations financières et revenus du portefeuille d'investissement

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2015 à 306 mDT contre 332 mDT au 31 décembre 2014 et s'analysent comme suit :

	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Gains sur opérations financières	210	245
Gains nets sur opérations de change au comptant	149	191
Gains nets sur opérations de change à terme	15	1
Gain de change sur billet de banque	44	52
Gains sur opérations d'arbitrage	3	1
Revenus sur portefeuille investissement	96	87
Dividendes et produits assimilés	96	85
Jetons de présence reçus	-	2
TOTAL	306	332

Note 18 - Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées s'élèvent au 31 décembre 2015 à 21 754 mDT contre 19 731 mDT au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	9 667	12 093
Intérêts sur Appel d'offre BCT	1 402	3 331
Intérêts sur emprunt sur le marché monétaire	7 609	7 465
Intérêts sur autres comptes des établissements bancaires	145	134
Autres opérations avec la BCT (refinancement, pénalités)	511	1 163
Opérations avec la clientèle	12 087	7 638
Intérêts sur comptes à vue	349	562
Intérêts sur comptes d'épargne	689	643
Intérêts sur bons de caisse, comptes à terme et autres produits financiers	11 050	6 433
Emprunts	-	-
TOTAL	21 754	19 731

Note 19 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2015 à 16 578 mDT contre 9 550 mDT au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Dotations aux provisions pour créances douteuses	19 146	9 762
Dotations aux provisions collectives sur créances non classées	61	540
Dotations aux provisions additionnelles	11 365	5 221
Reprises sur provisions pour créances douteuses	-12 594	-6 170
Reprises sur provisions additionnelles	-2 086	-826
Dotations aux provisions pour risques et charges	817	1 381
Reprises sur provisions pour risques et charges	-179	-366
Créances cédées ou passées par pertes	47	8
TOTAL	16 578	9 550

Note 20 – Charges générales d’exploitation

Les charges générales d’exploitation ont atteint au 31 décembre 2015 un total de 1 990 mDT contre 1 800 mDT au 31 décembre 2014, détaillées comme suit :

	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Loyers	676	643
Entretiens et réparations	221	127
Primes d’assurance	18	27
Impôts et taxes	24	159
Frais divers d’exploitation	1 051	844
Total	1 990	1 800

Note 21 – Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités de la Banque ont atteint au 31 décembre 2015, - 225 540 mDT contre - 231 895 mDT au 31 décembre 2014 détaillés comme suit :

	Solde au 31 décembre 2015	Solde au 31 décembre 2014
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	2 807	2 202
Créances sur les Établissements Bancaires	7 184	3 609
Banque Centrale de Tunisie (Passif)	-87 961	-90 846
Dépôts et Avoirs des Établissements Bancaires	-147 571	-146 861
Total	-225 540	-231 895

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers de la Banque Franco-Tunisienne (BFT) arrêtés au 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

I. Rapport sur les états financiers annuels

Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de la Banque Franco-Tunisienne (BFT), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2015, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives

1. Responsabilité de la Direction pour les états financiers

Les organes de Direction et d'Administration de la Banque sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion défavorable.

3. Fondement de l'opinion défavorable

3.1 Les états financiers de la BFT ont été arrêtés au 31 décembre 2015 sous l'hypothèse de continuité de l'exploitation.

L'examen de l'évolution des résultats et de la situation financière de la banque fait état de ce qui suit :

- non-respect d'obligation relative au capital social : capital social de 5 millions de dinars contrairement aux dispositions de l'article 13 de la Loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit qui exige un capital minimum de 25 millions de dinars. L'article 32 de la Loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers a exigé un capital minimum de 50 millions de dinars. L'article 193 de ladite loi a fixé un délai d'une année à partir de l'entrée en vigueur pour la régularisation de la situation ;
- produit net bancaire structurellement négatif qui ne cesse de se détériorer : déficit de 12 millions de dinars au titre de l'exercice 2015 contre un déficit 9 millions de dinars au titre de l'exercice 2014 ;
- résultat d'exploitation structurellement déficitaire : 41 millions de dinars en 2015 et 30 millions de dinars en 2014 ;
- fonds propres nets tels que définis par la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991, négatifs de 338 millions de dinars soit une insuffisance par rapport aux fonds propres minimums règlementaires de 363 millions de dinars ;
- ratio de liquidité, rapport entre l'encours des actifs liquides et le total des sorties nettes de trésorerie durant les 30 jours calendaires suivants, de 6,12 % accusant une insuffisance de 53,88% par rapport au minimum de 60% prévu par l'article premier de la circulaire BCT n°2014-14 du 10 novembre 2014;
- total passifs de 407 millions de dinars contre des actifs nets de 72 millions de dinars soit un déséquilibre de 335 millions résultant principalement d'une dégradation significative du portefeuille crédits qui affiche des créances accrochées de 322 millions de dinars accordées ,majoritairement, en 2005 et antérieurement.
- ***détérioration significative de l'environnement général de contrôle interne qui n'offre plus d'assurance quant au respect des procédures prédéfinies et notamment quant à la prévention et la détection des erreurs, des fraudes et des opérations non autorisées.***
- ***Nos avis sur la situation de la banque adressés au Conseil d'Administration et aux parties prenantes n'ont pas été suivis d'action ou de communication de plan sous-tendant la capacité de la banque à continuer son exploitation.***

Ces constats pris collectivement, conjugués à l'absence de solution alternative réaliste qui s'offre dans un avenir prévisible, constituent une incertitude significative quant à la capacité de la BFT à poursuivre son exploitation et, corrélativement, quant à sa capacité de recouvrer ses actifs et de payer ses dettes dans le cours normal de ses activités.

L'application de l'hypothèse de continuité de l'exploitation pour l'arrêté des états financiers 2015, est, à notre avis, inappropriée.

4. Opinion défavorable

A notre avis, en raison de l'incertitude significative qui pèse sur l'hypothèse de continuité d'exploitation dont il est fait état au paragraphe 3.1, les états financiers, ci joints, ne présentent pas sincèrement la situation financière de la Banque au 31 décembre 2015, ni sa performance

financière et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et ne sont pas en conformité avec les principes comptables généralement admis en Tunisie.

5. Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons demandé à la direction de la banque de nous communiquer sa déclaration sur le dénouement du litige qui oppose la « BFT » à l'Arab Business Consortium Investment « ABCI » et sur les informations et documents en possession de la banque concernant le litige en question.

Dans sa réponse, la direction de la banque a fait savoir qu'elle a saisi, en transférant la lettre des commissaires aux comptes, le Contentieux de l'Etat, La BCT, le Ministère des finances et la STB Aussi, la direction générale de la banque a affirmé qu'elle n'a pas reçu de la direction générale précédente de documents ou informations en rapport avec le litige et qu'elle ne fait partie d'aucune commission nationale ou départementale de suivi.

Sur la base de ce qui précède, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la nature de l'information à donner au niveau des états financiers et sur le caractère suffisant et approprié de la couverture des frais et risques éventuels en rapport avec ce litige.

2. Les actifs de la banque comportent des engagements de la relation " STE IMMOBILIERE LA MAISON BLANCHE", pour un montant de 4,790 millions de dinars, qui ont été reclassés parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24.

Toutefois, la banque a maintenu la provision déjà constituée soit 2,146 millions dont provision additionnelle de 1,320 millions de dinars.

3. La BFT a obtenu la garantie de l'État dans le cadre des opérations de financement sur le marché monétaire au profit des trois banques publiques BH, STB et BNA dans la limite de 140 millions de dinars pour une période de trois mois renouvelable. Les conventions de garanties ont été conclues suite à une décision du conseil ministériel réuni le 02 juin 2011.

II. Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1. Le capital social de la banque, s'élevant au 31 décembre 2015 à 5 millions de dinars, se situe au dessous du capital minimum requis, soit 25 millions de dinars, prévu par l'article 13 de la Loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée par la Loi n° 2006-19 du 2 mai 2006.
2. Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 font apparaître des capitaux propres négatifs de 334,748 millions de dinars. Ces capitaux propres sont inférieurs à la moitié du capital social de la banque.

En application des dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, une Assemblée Générale Extraordinaire est à convoquer dans les quatre mois de l'approbation des comptes, et ce afin de statuer sur la question de savoir s'il y a lieu de prononcer la dissolution de la banque, l'augmentation de son capital ou bien sa réduction à concurrence des pertes enregistrées.

3. Les fonds propres nets de la banque tels que définis par la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, telle que modifiée par la circulaire BCT n°2012-09 du 29 juin 2012, sont négatifs de 338,056 millions de dinars et présentent ainsi une insuffisance par rapport aux fonds propres minimums règlementaires, au 31 décembre 2015, de 363,056 millions de dinars.
4. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport du Conseil d'Administration destiné à l'Assemblée Générale Ordinaire. Les informations sur les comptes contenues dans ledit rapport appellent les mêmes observations exprimées dans le paragraphe « fondement de l'opinion défavorable ».
5. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation de l'efficacité du système de contrôle interne.

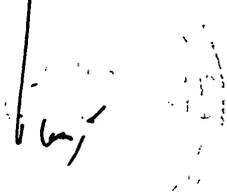
la situation de la banque, telle que ci-haut décrite, s'est répercutée sur la qualité du système de contrôle interne vers un dysfonctionnement quasi-total touchant notamment la fiabilité de l'information financière, la sauvegarde des actifs, la prévention et la détection des opérations non autorisées et des fraudes.

6. En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Banque avec la réglementation en vigueur. Nous avons relevé le défaut de signature et de dépôt auprès du Conseil du Marché Financier (CMF) du cahier des charges prévu par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 août 2006.
7. La BFT affiche au 31 décembre 2015 un ratio de liquidité, rapport entre l'encours des actifs liquides et le total des sorties nettes de trésorerie durant les 30 jours calendaires suivants, de 6,12 % accusant une insuffisance de 53,88 % par rapport au minimum de 60% prévu par l'article premier de la circulaire BCT n°2014-14 du 10 novembre 2014.

Tunis, le 10 octobre 2016
Les Co-commissaires aux comptes

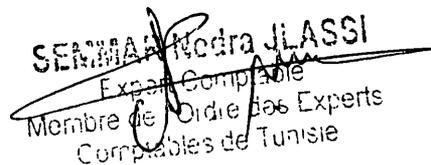
CFA Fathi Saidi

Fathi Saidi



Groupement SNJ-IMAC

Nedra Jlassi Semmar



SEMMA Nedra Jlassi
Expert Comptable
Membre de l'Ordre des Experts
Comptables de Tunisie

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n°65-2001 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédit, et des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues lors de la mise en œuvre de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas avisé de l'existence, au titre de l'exercice 2015, de conventions nouvelles entrant dans le cadre de celles prévues par les articles susmentionnés.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

1. En vertu de la convention de la garantie de l'État signée suite décision du conseil ministériel réuni le 02 juin 2011, la BFT a contracté auprès de la STB, principal actionnaire, un emprunt interbancaire à hauteur de 70 millions dinars pour une période de 7 jours renouvelable avec un taux d'intérêt égal à 4,75%.
2. La BFT a contracté auprès de la STB, principal actionnaire, des emprunts interbancaires en devise à court terme. Au 31 décembre 2015, les emprunts non échus totalisent 3,340 millions USD soit 6,787 millions de dinars.

III. Obligations et engagements de la BFT envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général a été fixée par décision du président de Gouvernement en date du 2 janvier 2015.

Cette rémunération se détaille comme suit :

Nature	Rémunération mensuelle
Salaire de base	900
Indemnité de logement	200
Indemnité de gestion	350
Indemnité de représentation	1 580
Indemnité temporaire pour remboursement des frais de responsabilité	1 120
Indemnité complémentaire	1 550
Total brut	5 700

- Les avantages en nature perçus se présentent sous la forme d'un quota de 500 litres de carburant par mois et de la mise à disposition d'une voiture de fonction.
- La rémunération de directeur général de la BFT telle qu'elle ressorte des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

Nature	Total
Salaire brut	68 469
Avantage en nature	10 915
Cotisation sociale	6 386
Total rémunération en DT	85 770

- L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 29 juillet 2015 a décidé d'allouer des jetons de présence à hauteur de 3000 dinars par administrateur soit un total brut de 22 500 dinars.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des textes de loi sus-indiqués.

Tunis, le 10 octobre 2016
Les Co-commissaires aux comptes

CFA Fathi saidi
Fathi Saidi

Groupement SNJ-IMAC
Nedra Jlassi Semmar

SEMMAJ Nedra Jlassi
Expert Comptable
Membre de l'Ordre des Experts
Comptables de Tunisie

RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'AGO entérine le retard enregistré dans la convocation et la tenue de cette réunion. Retard qui ne lèse en rien les intérêts des actionnaires.

Cette résolution est adoptée

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des commissaires aux comptes relatifs à l'année 2015 approuve le rapport du Conseil d'Administration et les états financiers relatifs à l'exercice 2015 tel qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée.....

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux opérations visées à l'article 200 et suivants et à l'article 475 du code des sociétés Commerciales et l'article 29 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux Etablissements de Crédit telle que modifiée par la loi 2006-19 et approuve les conventions y mentionnées.

Cette résolution est adoptée.....

QUATRIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2015, ci-dessous détaillé, en résultats reportés :

	En millimes
Résultat de l'exercice 2015	-40 764 282 702
Reports à nouveau (2014)	-302 606 621 497
Effets des Modifications comptables 2015	0
Résultats reportés	-343 370 904 199

Cette résolution est adoptée.....

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier, définitif et sans réserves de leur gestion relative à l'exercice 2015.

Cette résolution est adoptée.....

SIXIEME RESOLUTION

Conformément à l'article 29 des Statuts de la Banque et à la réglementation en vigueur, l'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant annuel des jetons de présence à 3 000 dinars nets par Administrateur.

Cette résolution est adoptée.....

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, conformément à l'article 190 du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 20 des statuts de la Banque, approuve le renouvellement du mandat des membres du Conseil d'Administration pour une durée de trois ans se terminant à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui examinera les états financiers sur l'exercice 2018.

Mr KHALED FENDRI	Président
Mr SAMI DJEBALI	Administrateur représentant la STB
Mr ALI LAHIOUEL	Administrateur représentant la STB
Mme SALOUA MOUSCOU	Administrateur représentant la STB FINANCE

Les membres déclarent accepter le renouvellement du mandat qui vient de leur être assigné.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de cette acceptation des fonctions des membres du Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée.....

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constatant l'expiration du mandat du Co-Commissaire aux comptes, le Groupement SNJ/IMAC représenté par Mme Semmar Nedra Jlassi, et en application des dispositions de :

- L'article 260 du Code des Sociétés Commerciales,
- L'article 92 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux Banques et Etablissements financiers,
- L'article 33 des Statuts de la Banque, et
- L'article 3 de la Convention de Groupement du 26 mars 2013, qui prend fin après le déroulement de l'Assemblée Générale Ordinaire sur l'exercice 2015.

Renouvelle la nomination du Cabinet SNJ représenté par Mme Semmar Nedra Jlassi comme Co-Commissaire aux comptes pour les exercices 2016, 2017 et 2018.

Sa rémunération sera fixée conformément à la réglementation régissant la profession de commissariat aux comptes.

Mme Semmar Nedra Jlassi déclare accepter le renouvellement de la mission de Co-Commissaire aux comptes qui vient de lui être confiée et déclare qu'elle ne se trouve dans aucun des cas d'empêchements prévus par la loi.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de cette acceptation de la mission par le Commissaire aux Comptes désigné.

Cette résolution est adoptée.....

NEUVIEME RESOLUTION

Pour l'accomplissement des formalités légales de dépôts, de publication et de toutes autres formalités prescrites par la loi, l'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au représentant légal et/ou son mandataire porteur d'une expédition ou d'un extrait du Procès Verbal de cette Assemblée.

Cette résolution est adoptée.....